



gaz



2019 **Rapport**
 du **contrôle**
 de **concessions**

ÉDITION NOVEMBRE 2021



SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE
D'INDRE-ET-LOIRE



territoire
d'énergie
INDRE-ET-LOIRE

RAPPORT DU CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ - DONNÉES 2019

Glossaire
Préambule

1

Synthèse des remarques - p.5

2

Caractéristiques générales des concessions - p.7

3

Structure des réseaux - p.10

Réseaux de distribution
Extensions de réseaux
Renouvellements d'ouvrages
Abandons d'ouvrages
Branchements individuels
Conduites et branchements particuliers
dans le collectif
Raccordements finaux

4

Usagers - p.20

Maintenance des ouvrages concédés
Surveillance des ouvrages concédés
Incidents d'exploitation
Evolution des ventes
Qualité du gaz distribué
Transition écologique et énergétique

5

Patrimoine - p.30

Analyse comptable
Compte « droit du concédant »

6

Compte d'exploitation GRDF - p.35

Périmètre péréqué (concessions historiques)
Périmètre non péréqué (concessions loi SAPIN)

7

Tableaux - p.37

8

Fiches inventaires - p.50

Téléchargeables sur le site internet du SIEIL

Fiche inventaire du périmètre concédé
Fiches inventaires des concessionnaires
Fiches inventaires des communes

Glossaire et abréviations

ABF	Architectes des bâtiments de France	MPB	Moyenne pression de type B (de 400 millibars à 4 bars)
AODE	Autorité organisatrice de la distribution d'énergie électricité et de gaz	MPC	Moyenne pression de type C (de 4 bars à 25 bars)
ATRD	Accès des tiers aux réseaux de distribution (tarifs d'accès)	M/Us	Mètres par usager
A.Us	Appel d'usagers	MWh	Mégawatt par heure (millier de kilowatts par heure)
CDC	Cahier des charges	Nb.	Nombre
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	n.c.	Non communiqué, données non communiquées
CH4	Méthane	n.d.	Non disponible, données non disponibles
C.I.	Conduite d'immeuble	n.f.	Non fiable, données non fiables
C.M.	Conduite montante	OCG	Organe de coupure gaz
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	Odg	Odeur de gaz
CRAC	Compte-rendu annuel d'activité du concessionnaire	PAC	Pompe à chaleur
Ctrl C	Contrôle de concession	PCS	Pouvoir calorifique supérieur
Dp	Données partielles	PCSJ	Pouvoir calorifique supérieur journalier
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	PDL	Point de livraison
DSP	Délégation de service public	PE	Polyéthylène
GAZPAR	Compteur communicant de GRDF	PEHD	Polyéthylène haute densité
GN	Gaz naturel	PGC	Procédure Gaz Classique
GRDF	Gaz Réseau Distribution France	PGR	Procédure Gaz Renforcée
GRT GAZ	Gaz réseau transport de gaz	PNR	Propane non raccordé (citerne provisoire en attente de la mise en service du réseau)
GWh	Gigawatt par heure (millier de mégawatts par heure)	PRG	Pouvoir de réchauffement global
H2	Hydrogène	REX	Retour d'EXpérience
H.T.	Hors taxes	RG	Remise gratuite
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	RGP	Recensement général de la population
ICS	Information commercialement sensible	RGPD	Règlement Général de Protection des données
INSEE	Institut national de statistiques	RP	Recensement de la population
kWh	Kilowatt par heure (millier de watts par heure)	RSF	Recherche systématique de fuites
k€	Kilo euros (millier d'euros)	SAEML	Société anonyme d'économie mixte locale
Mdg	Manque de gaz	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
M€	Millions d'euros	S.O	Sans objet
		TWh	Térawatt par heure (millier de gigawatts par heure)
		VSR	Véhicule de Surveillance Réseau

Préambule

Le mot du contrôle des concessions



L'équipe du pôle contrôle des concessions

Le temps est un pari

Par définition, la mise en place d'une concession pour la distribution publique de gaz combustible (gaz naturel, biogaz, biométhane, gaz propane, hydrogène, etc.) en réseau est un pari sur l'avenir.

C'est un pari sur le temps long car bien souvent les contrats courent sur plusieurs décennies, le matériel et les équipements étant prévus pour tenir 50 ans et qu'il est nécessaire d'amortir les investissements faits par les concessionnaires sur des périodes importantes.

Pari encore sur le long terme car le développement des réseaux s'inscrit dans la vie de la Nation qui, elle-même, doit s'inscrire dans un environnement mondial, économique, écologique, industriel et commercial en perpétuel mouvement.

Ne dit-on pas que Paris ne s'est pas fait en un jour ?

C'est aussi un temps moyen qui voit les renouvellements et les remplacements de matériels, les modifications dues aux évolutions technologiques (GAZPAR), réglementaires, fiscales ainsi qu'aux changements organisationnels des entreprises et changements sociétaux comme la transition énergétique aujourd'hui.

C'est aussi un pari sur le temps court car les réseaux doivent être suivis en permanence pour leur fonctionnement et la sécurité au quotidien dans le strict cadre des contrats de concession.

Tous ces temps nécessitent des investissements, des actions humaines, l'emploi de matériels et matériaux, un retour d'expérience continu sur des accidents ou incidents, enfin un suivi et un contrôle permanents.

Pour l'autorité concédante, et les communes qui lui ont fait confiance, c'est de s'assurer que leur patrimoine est bien utilisé pour le service pour lequel il est prévu, au profit des usagers du service public de l'Énergie.

Le contrôle est permanent auprès des concessionnaires dans les échanges sur les dossiers de travaux ou sujets d'actualités et se fait aussi par les informations recueillies auprès des usagers, des élus, des services sociaux ou des associations de consommateurs.

Service, efficacité et résolution des litiges sont contrôlés pour que l'utilisateur ne paie que le prix le plus juste pour le service rendu et que le concessionnaire se rémunère normalement.

Pour assurer leurs missions de contrôle, les agents du Pôle contrôle des concessions sont assermentés et ont accès à toutes les données comptables et financières des concessions, dans le respect le plus strict du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Rien n'est figé, tout est perfectible, et cette année encore les concessionnaires, dont GRDF, nous montrent qu'ils souhaitent progresser sur les informations communiquées.

Les données techniques, commerciales et comptables fournies par chacun d'eux font l'objet d'un contrôle de leur qualité, véracité et cohérence par le SIEIL.

Le rapport peut présenter des écarts dans les tableaux dus à l'ajustement et la fiabilisation des données fournies par les concessionnaires sur l'année précédente.

Les fiches d'informations sur chacune des communes distribuées en gaz et les fiches descriptives par concessionnaire sont consultables, en format PDF, sur le site internet du SIEIL www.sieil37.fr

Le rapport est aussi un document de vulgarisation pour tout à chacun qui souhaiterait s'informer sur les concessions de distribution du gaz en réseau, les concessionnaires, les réseaux et le gaz.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne lecture !

De g. à d. : Pascal BARROUX : Responsable du service GAZ,
Sophie NICOLAS : Directrice Générale des Services,
Joris BARBIER : Responsable Système d'Information Géographique,
Marie LEFORT : Responsable du Pôle contrôle des concessions

1

Synthèse des remarques du SIEIL aux concessionnaires

— Points positifs sur l'exercice 2019

Le concessionnaire GRDF

- > Le renouvellement des contrats des concessions historiques avec GRDF pour les communes de Neuillé-Pont-Pierre en 2018 et Chinon, L'Île-Bouchard et Vouvray en 2019.
- > Des réseaux exploités par GRDF de 23,3 ans d'âge, dans la moyenne nationale de 23 ans en 2019.
- > Des éléments communiqués par GRDF permettant de visualiser l'organisation de la protection cathodique des réseaux.
- > Une augmentation globale de la cohérence d'inventaire des branchements collectifs d'immeuble.
- > GRDF a communiqué, par commune, le coût des opérations de maintenances pour les réseaux et les branchements en détaillant les interventions pour incident, la maintenance corrective programmée et la maintenance préventive.
- > GRDF a communiqué sur le financement des actifs.

Le concessionnaire SORÉGIÉS

- > SORÉGIÉS a communiqué le détail du coût des opérations de maintenance par postes.
- > Une surveillance et une recherche de fuites sur les réseaux bien suivies.
- > Les informations communiquées permettent au SIEIL d'avoir une vision satisfaisante de l'activité de maintenance concessionnaire.

Le concessionnaire PRIMAGAZ

- > Le SIEIL note qu'il n'y a pas eu d'incident sur le réseau.



— Points à améliorer pour l'exercice 2020

Le concessionnaire GRDF

- > Le SIEIL demande une vision plus claire et vérifiable des charges portées sur le compte d'exploitation car, pour 2019, elles ne sont pas vérifiables par le SIEIL du fait de la complexité du modèle mis en place pour les déterminer.
- > Il est à noter que l'essentiel des bons d'incidents ne concernant pas GRDF sont ouverts pour les communes les plus urbanisées dans lesquelles la population semble plus sensible au risque gaz.
- > Pour GRDF, certains régulateurs semblent présenter une faiblesse qu'il serait souhaitable d'identifier afin d'y remédier.
- > Les résultats des mesures sur les prises de potentiel ne sont toujours pas communiqués.
- > Concernant les branchements individuels, le SIEIL réitère sa demande à GRDF de procéder au recensement EXHAUSTIF de l'ensemble de ces branchements.

Le concessionnaire SORÉGIES

- > Il est demandé à SORÉGIES d'indiquer les mesures prises pour remédier aux délais d'intervention supérieurs à 1h00.
- > SORÉGIES devra constituer l'inventaire technique des ouvrages collectifs d'immeubles associés (conduites d'immeuble, conduites montantes, nourrices de compteur, etc.) celui-ci n'ayant jamais été constitué.

Le concessionnaire PRIMAGAZ

- > L'absence de nouveaux branchements sur le réseau.
- > PRIMAGAZ a fait le choix de ne pas répercuter d'amortissement industriel sur les ouvrages à l'actif mais plutôt un amortissement de caducité considérant que ce dernier est compensé par le compte droit du concédant au passif.
- > Ce mécanisme brouille la vision patrimoniale liée à l'amortissement industriel des biens.

Le concessionnaire BUTAGAZ

- > Pour BUTAGAZ, le linéaire reste constant à 293,3 m/Usager depuis 2014.
- > Faute d'une démarche LOCALE active de promotion de son service, BUTAGAZ n'arrive toujours pas à avoir de nouveaux clients.



2

Caractéristiques générales des concessions

Fin 2019, 112 communes (dont Chatillon-sur-Indre [36]) ont transféré leur compétence gaz auprès du SIEIL.

La distribution publique de gaz combustible en réseau est concédée pour 110 communes (dont 2 concessions pour Panzoult) à 4 concessionnaires : Butagaz, GRDF, Primagaz et SORÉGIÉS.

Les communes de Lémeré et Marçay n'ont pas de concessions attribuées, elles n'apparaissent donc pas dans ce rapport.

Pour Marçay, le transfert de la compétence gaz s'est fait dans le cadre du projet d'injection de biométhane (canalisation d'injection sur le territoire de la commune) avec possibilité (sous réserve de faisabilité technico-économique) d'envisager une desserte locale en gaz propane en premier établissement.

En 2019, les communes de Civray-de-Touraine (novembre), Saint-Branchs (février) et Tauxigny-Saint-Bauld (périmètre de la commune déléguée de Tauxigny (novembre)) ont rejoint le SIEIL pour le contrôle de leur concession avec GRDF.

Les communes de Civray-de-Touraine et Tauxigny-Saint-Bauld ne font pas l'objet du contrôle cette année du fait du transfert en novembre de leur compétence gaz. La commune de Panzoult dispose d'une concession en gaz naturel avec

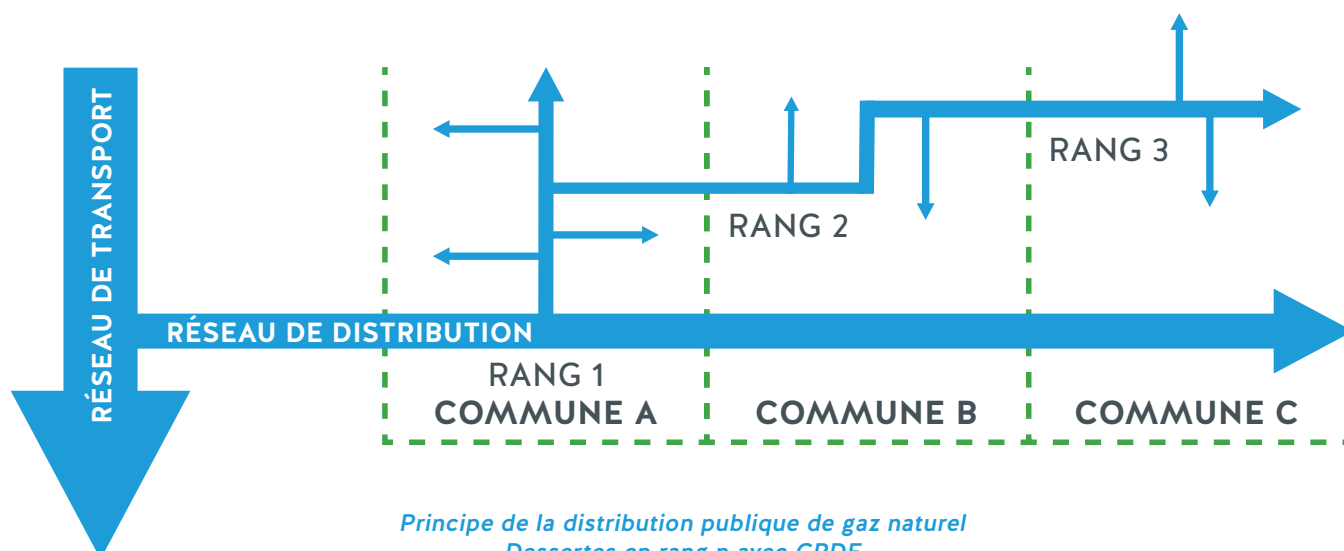
GRDF (périmètre du hameau de la Garnauderie contigüe de L'Île-Bouchard) et une concession en gaz propane avec SORÉGIÉS (territoire de la commune sauf périmètre GRDF).

En gaz propane, 22 communes n'apparaissent pas dans le présent rapport car elles ne sont pas desservies en gaz, les travaux de création de réseaux étant en cours ou au stade des études avec SORÉGIÉS :

Assay, Athée-sur-Cher, Beaumont-Village, Bridoré, Chédigny, Cheillé, Cinais, Ciran, Continvoir, Dierre, Esves-le-Moutier, Mosnes, Neuvy-le-Roi, Rivarennnes, Saint Christophe-sur-le-Nais, Coteaux-sur-Loire (périmètre de la commune déléguée de Saint-Patrice), Saint Quentin-sur-Indrois, Sainte Catherine-de-Fierbois, Seuilly, Sublaines, Villaines-les-Rochers et Yzeures-sur-Creuse.

Les communes d'Antogny-le-Tillac, Autrèche (ZAC porte de Touraine), Draché et Gizeux ont été desservies dans l'année 2019 mais ne seront prises en compte que dans le rapport de l'année 2020, les réseaux et installations n'étant pas immobilisées fin 2019 par SORÉGIÉS.

Pour le présent rapport, ce sont donc 37 communes en gaz naturel avec GRDF et 46 communes en gaz propane (44 communes avec SORÉGIÉS, une avec Butagaz et une avec PRIMAGAZ) qui font l'objet du contrôle de concession.



Concessions en gaz naturel

Tableau n°20 page 47

> Concessions « historiques »

Sont dites « historiques » les concessions mises en place sans procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi de nationalisation n°46.628 du 8 avril 1946 modifiée et de ses textes d'application.

Ces concessions « historiques » sont exploitées par GRDF pour 33 communes.



Renouvellement des contrats des concessions historiques avec GRDF pour les communes de Neuillé-Pont-Pierre en 2018 et Chinon, L'Île-Bouchard et Vouvray en 2019.

> Concessions en délégation de service public « DSP »

Ces concessions « DSP » ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi Sapin n°93.122 du 29 janvier 1993 modifiée et du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les communes de Panzoult (pour le hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny sont ainsi en délégation de service public (DSP) avec GRDF comme concessionnaire.

Concessions en gaz propane

> Concessions en délégation de service public

Ces concessions ont fait l'objet de procédures de mise en concurrence pilotées par le SIEIL (voir ci-dessus).

Fin 2019, BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SORÉGIES (distributeurs et fournisseurs de gaz propane) sont les concessionnaires en propane pour le SIEIL.

CONCESSIONNAIRES PROPANE	COMMUNES	ATTRIBUTIONS DES DSP
BUTAGAZ	Neuville-sur-Brenne	2004
PRIMAGAZ	Nouzilly	2003
SORÉGIES	70 communes	2004-2019



Pour cette édition, au 31/12/2019, les 109 communes du SIEIL :



Couvrent 2 748 km² soit 44,85% du département



desservent 22 560 points de livraison (PDL)

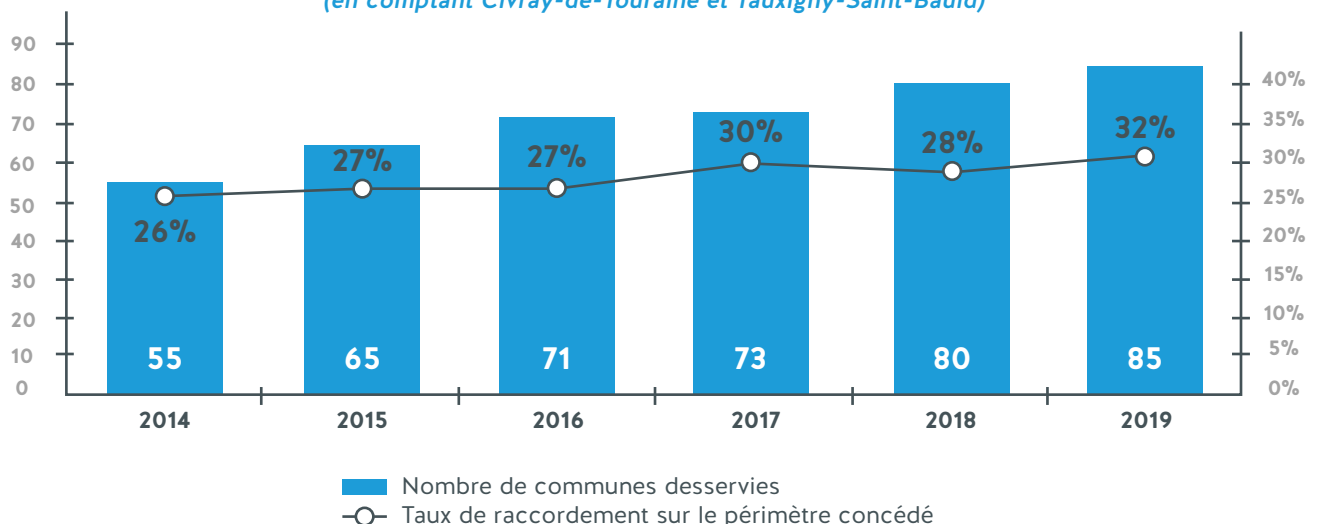


pour 185 827 habitants soit 30,60% pour 70 414 résidences principales



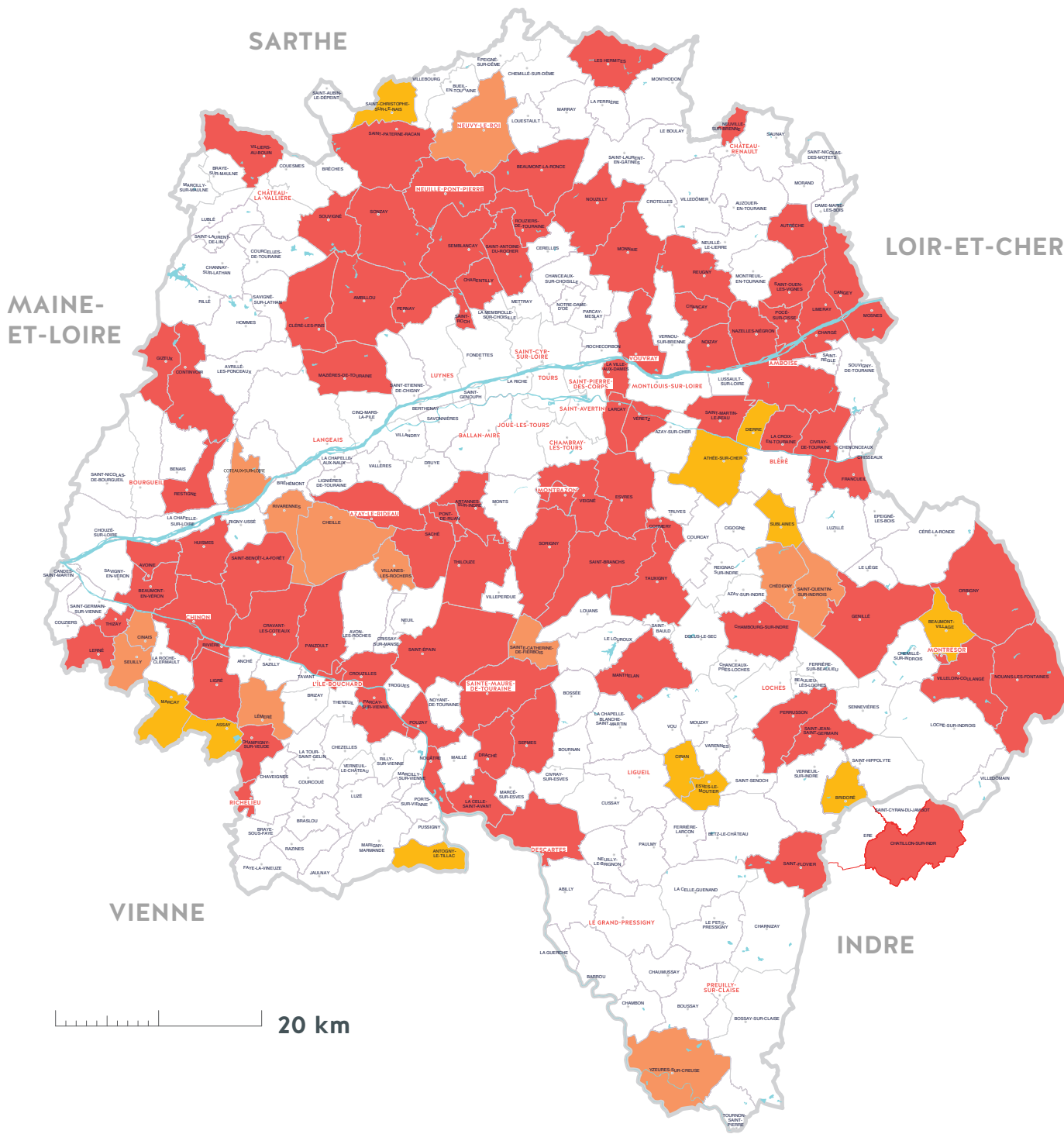
soit un taux de raccordement de 32% (cf tableau n°1 page 37)

Périmètre des concessions SIEIL desservies en gaz 2014 - 2019
(en comptant Civray-de-Touraine et Tauxigny-Saint-Bauld)



Les distributions publiques du gaz concédées par le SIEIL - Année 2019

LES DISTRIBUTIONS PUBLIQUES DU GAZ CONCÉDÉES PAR LE SIEIL - FIN 2019



- Aucun réseau de distribution en gaz (11 communes)
- Présence d'un réseau privé de distribution de gaz (12 communes)
- Présence d'un réseau public de distribution de gaz (89 communes)

Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, avril 2020

3

La structure des réseaux

Les canalisations des réseaux et des branchements sont suivies selon leur niveau de pression d'utilisation, les matériaux employés et leur année de mise en service.

Les informations sont données par les concessionnaires dans le cadre du contrôle annuel des concessions.

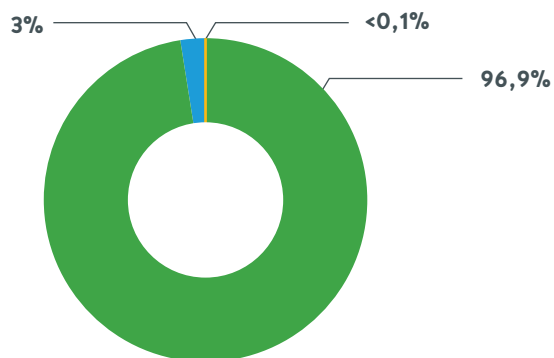
Réseaux de distribution

> Par niveau de pression - Tableau n°3 page 38

Dénomination	Pression	Pressions de service	Usages
Basse pression	BP	BP < 0,05 bar	Installations
Moyenne pression A	MPA	0,05 bar < MPA < 0,4 bar	Branchements
Moyenne pression B	MPB	0,4 bar < MPB < 4 bars	Réseau
Moyenne pression C	MPC	4 bars < MPC < 25 bars	Transport

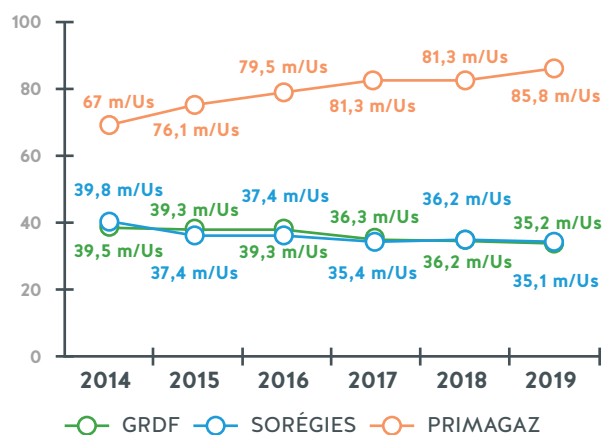
*Basse pression, en général de 21 millibars soit 0,021 bar

Linéaire de réseaux (en km) par pressions tous concessionnaires confondus fin 2019



96,9% : MPB – 762,2 km
 3% : MPC – 24,1 km
 <0,1% : BP – 20 m

Linéaire de réseau par usager (en mètres m/Us) 2014 - 2019



POINT DE VIGILANCE

Pour BUTAGAZ, le linéaire reste constant à 293,3 m/Usager depuis 2014.

> Par matériaux

Tableau n° 4 page 38

Les réseaux (et branchements) sont essentiellement réalisés en polyéthylène (PE).

Souple, limitant la pose de raccords susceptibles d'être à l'origine de fuites, ce matériau a une durée de vie estimée à une centaine d'années.

Le PE représente 680,2 km de canalisations (615,3 km fin 2018) soit 86,5 % (86,8 % en 2018) des réseaux.

L'acier est aussi employé.

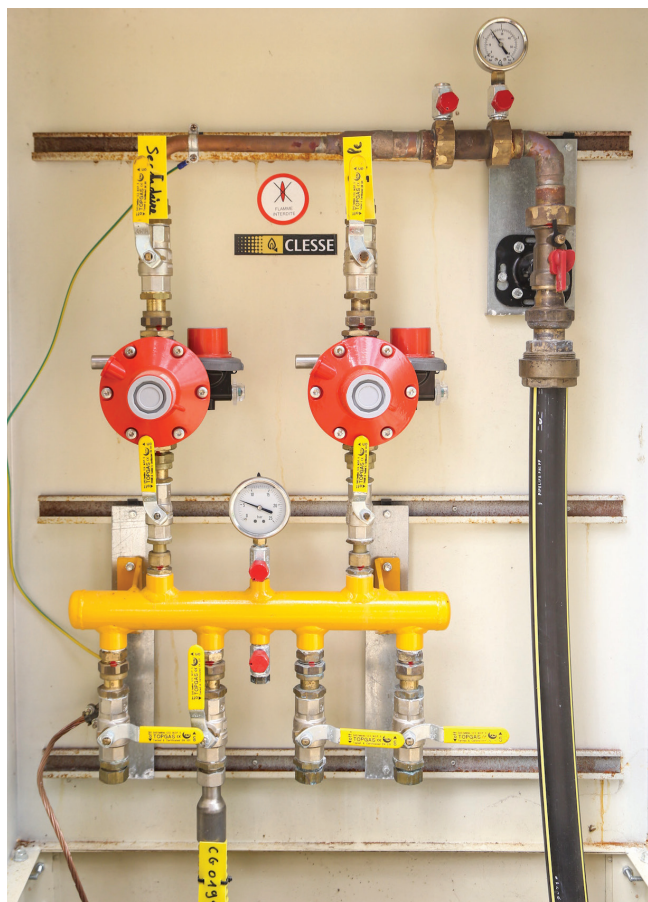
Il n'y a pas de fonte grise sur le périmètre des concessions du SIEIL.

Fin 2019, avec 734,3 km, GRDF représente 93 % des réseaux en service sur les concessions du SIEIL.

SORÉGIES exploite 47,7 km de réseau (45,4 km en 2018), BUTAGAZ 1,2 km et PRIMAGAZ 3 km.

Pour les canalisations en acier, fin 2019, celles-ci représentent pour GRDF 106 km (93,2 km fin 2018) s'expliquant par l'entrée de La Ville-aux-Dames dans le périmètre du SIEIL, avec 12,8 km.

Fin 2019, il ne reste plus que 150 mètres de canalisations cuivre de GRDF sur Amboise.



Armoire de couplage pour site de stockage propane
4 citernes avec départ réseau PE 63 mm



Réchauffeur de propane (sortie citerne)

> Par âge des réseaux

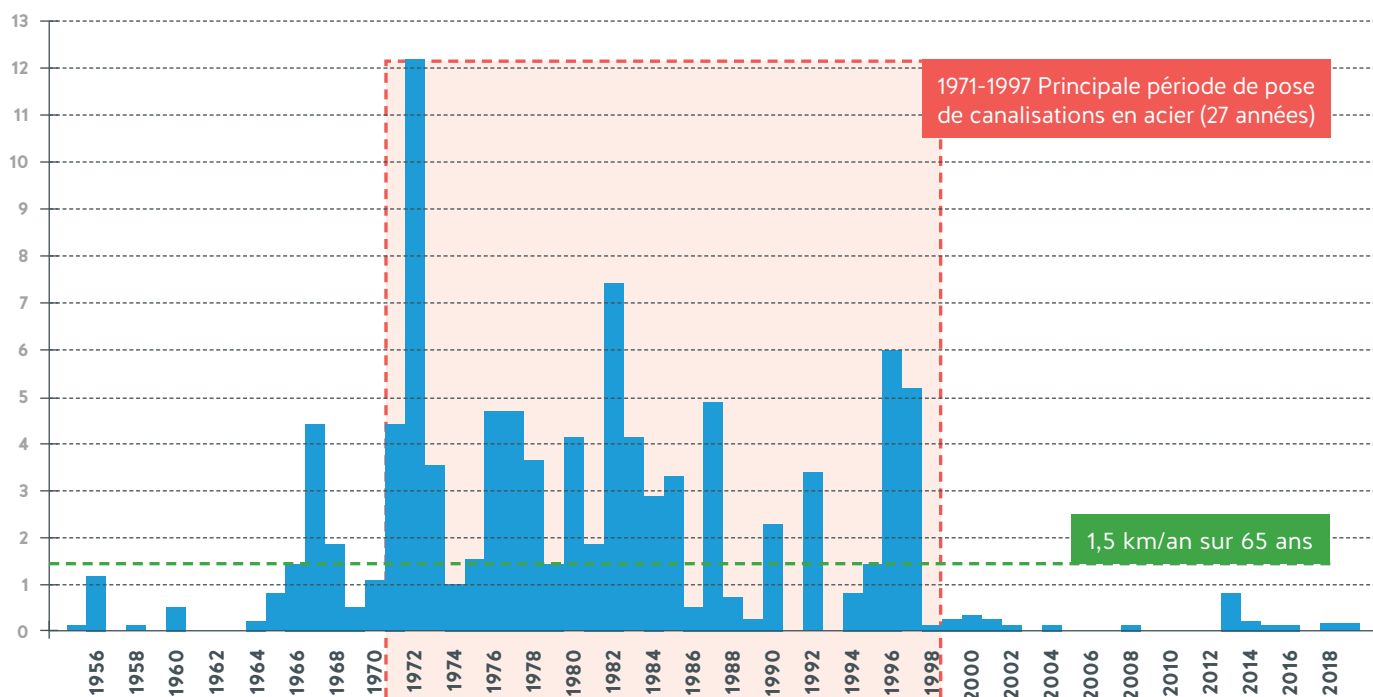
Tableau n° 6 page 39

Les réseaux sont suivis sur 3 périodes : Inférieur à 30 ans, de 30 à 45 ans et plus de 45 ans.

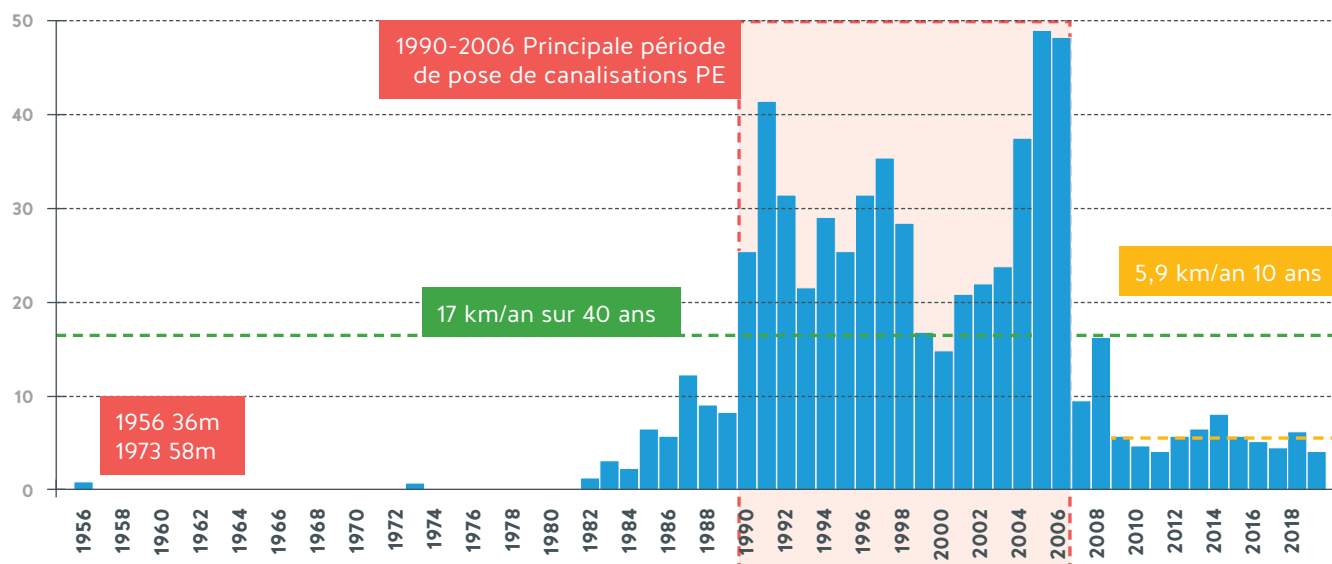
Réseaux (en km) en gaz naturel GRDF fin 2019

	PE		Acier		Cuivre		TOTAL	
	Longueur	%	Longueur	%	Longueur	%	Longueur	%
Moins de 30 ans	581,4	79,2	20,8	2,8	0	0	602,2	100
De 30 à 45 ans	46,7	6,4	46,7	6,4	0	0	93,4	100
Plus de 45 ans	0,09	0,01	38,5	5,2	0,150	0,02	38,8	100
TOTAL	628,2		106		0,150		734,4	

Canalisations en acier (en km) GRDF 1955 - 2019



Canalisations PE (en km) GRDF 1955 - 2019



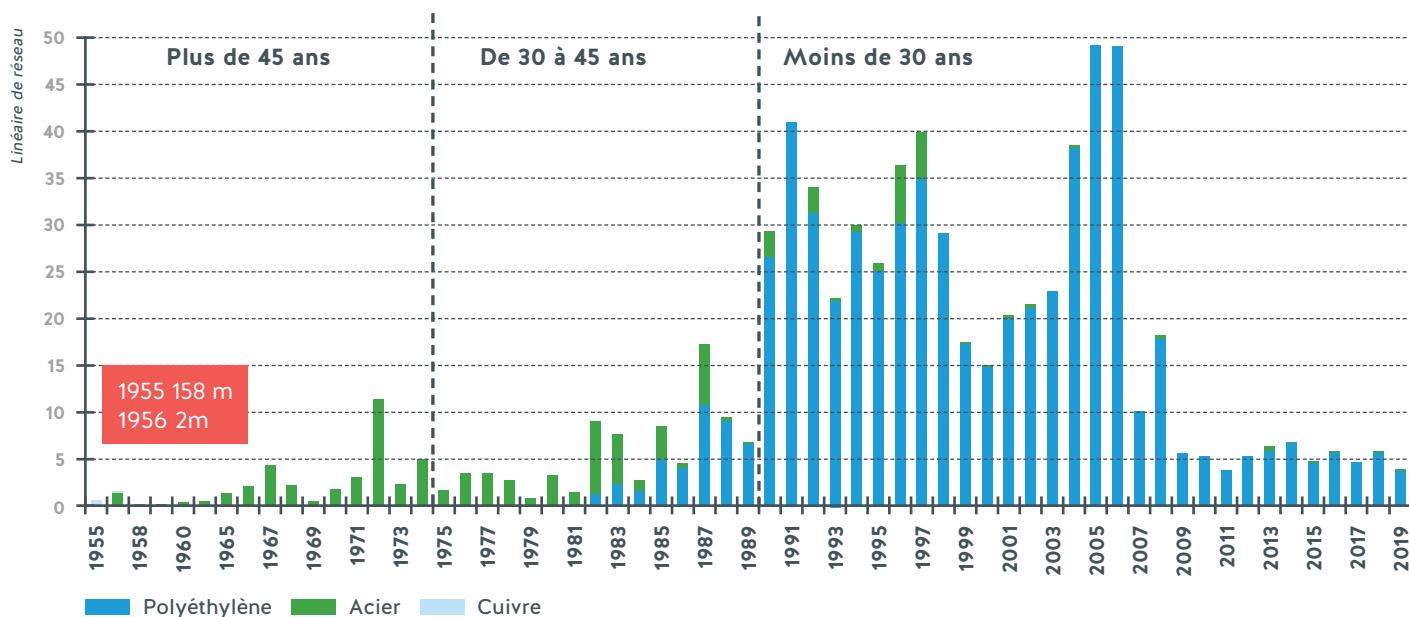
5,3 % (4,2 % en 2018) des réseaux ont plus de 45 ans soit 38,8 km (27,9 km en 2018) dont 38,5 km en acier, 94 mètres en PE et 150 mètres en cuivre (148 mètres en 1955 et 2 mètres en 1956).

Les réseaux construits dans le cadre des concessions en délégation de service public (4 communes avec GRDF en gaz naturel et 44 communes en gaz propane avec BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SORÉGIÉS) ont moins de 20 ans.

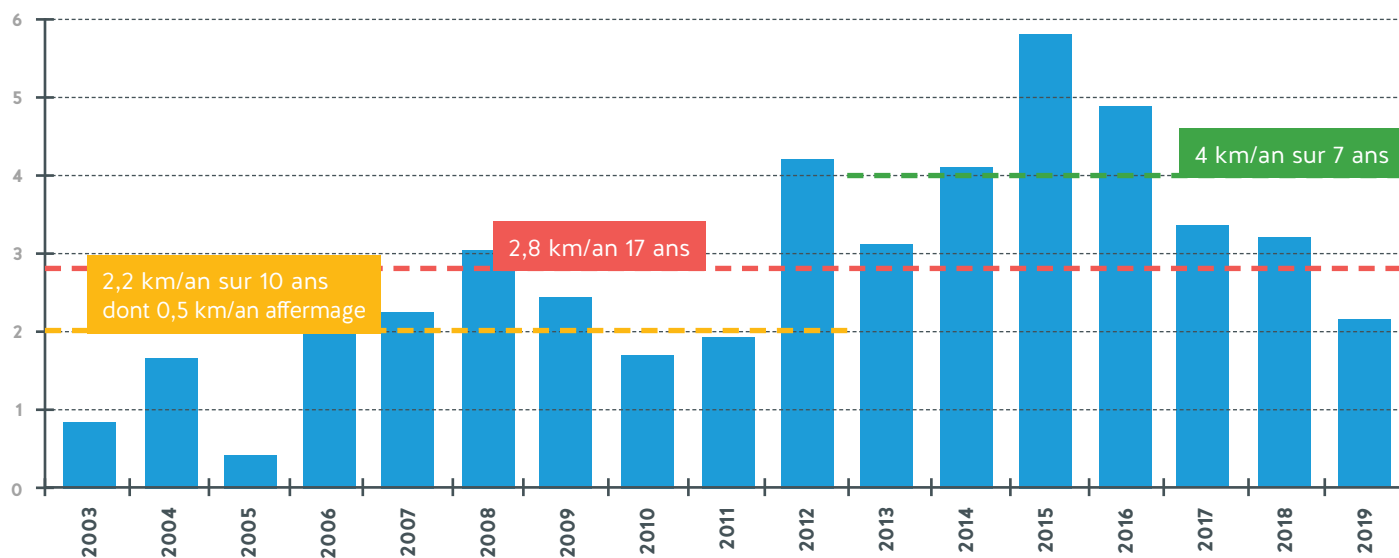


Les réseaux exploités par GRDF ont en moyenne 23,3 ans d'âge (22,1 ans en 2018) dû au glissement naturel annuel, dans la moyenne nationale rencontrée de 23 ans.

Canalisations par année de pose et par matériaux (en km) GRDF 1955 - 2019



Canalisations par années de pose (en km) SORÉGIÉS 2003 - 2019



De 2003 (premières concessions) à 2012, SORÉGIÉS a construit en moyenne 2,2 km de réseau par an dont 500 mètres par an pour la compte du SIEIL dans le cadre de l’affermage d’Azay-le-Rideau.

En 2012, le SIEIL a délégué sa maîtrise d’ouvrage sur Azay-le-Rideau à SORÉGIÉS dans le cadre d’un contrat de concession.

Depuis, SORÉGIÉS pose en moyenne 4 km de réseau par an (création de réseaux et extensions des existants), doublant ainsi ses investissements annuels sur l’ensemble des concessions SIEIL.

> La protection cathodique des canalisations en acier

Tableau n°5 page 39

L'acier des canalisations pouvant être corrodé par la nature du terrain, il doit être protégé activement par un système de protection cathodique.

Les mesures de potentiel sur les canalisations acier permettent de s'assurer que la protection cathodique est efficace.

Les défauts dans les mesures sont déclarés annuellement à la DRÉAL CENTRE à Orléans en 3 catégories :

Niveau 1	Non-conformité majeure	Écart important présentant un risque sérieux de fuites consécutives à la corrosion des réseaux
Niveau 2	Non-conformité moyenne	Écart concernant une exigence non traitée, traitée partiellement ou mettant en cause la fiabilité des résultats de mesure, mais n'ayant pas d'incidence sur la corrosion des réseaux
Niveau 3	Non-conformité mineure	Écart concernant une exigence devant être davantage formalisée ou précisée

Seul GRDF exploite des **canalisations de distribution** en acier.



Préparation d'une canalisation acier GRDF



Les éléments communiqués par GRDF permettent de visualiser l'organisation de la protection cathodique des réseaux exploités par GRDF pour le SIEIL.

Amboise compte 93 prises, 19 pour Chinon, 26 pour La Ville-aux-dames, 18 pour Monnaie et 41 pour Nazelles-Négron soit 196 prises (71,53 % des 273 prises en service).

Ces prises permettent de mesurer la qualité de la protection cathodique en service.

GRDF indique que 31 m de réseau acier sur L'Île-Bouchard (sur 786 m) et 32 m sur Perrusson (sur 32 m) n'ont pas, à ce jour, de protection cathodique.

Les réseaux identifiés sont surveillés.

À noter que pour les propaniers (BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SORÉGIÉS) la protection cathodique concerne uniquement les sites de stockages (cuves en acier enterrées ou aériennes, armoires de détentes) et les canalisations acier de liaison entre les cuves et le réseau de distribution qui est en PE.

Sur le périmètre du SIEIL, GRDF exploite 3 postes de soutirage de protection cathodique (Amboise, Nazelles-Négron et Chinon).

Ces postes injectent un courant électrique dans les canalisations en acier pour neutraliser les phénomènes de courants induits qui pourraient les corroder.

Une canalisation en acier peut être posée sur plusieurs communes et être protégées par une seule protection cathodique installée sur une commune n'ayant pas transféré sa compétence au SIEIL.



Les résultats des mesures sur les prises de potentiel n'ont pas été communiqués pour 2019.

En 2019, GRDF a effectué 269 maintenances (ou vérifications) dont 242 prises de mesures (sur 273 prises de potentiel) réparties sur 21 communes et 27 maintenances (ou vérifications) sur les installations de protection cathodique.

6 anomalies ont été relevées (et résolues) dont 3 sur le drainage, 2 pour des déclenchements de poste de soutirage et 1 défaut dans la télésurveillance.

Fin 2019, SORÉGIÉS dispose de 57 prises de potentiel implantées sur 34 communes.

8 mesures en 2019 n'ont pas révélé de défaut sur les protections contrôlées.

Extension des ouvrages

Tableau n°7 page 39

Une extension de réseau se fait à partir d'un réseau existant pour de nouveaux branchements ou pour anticiper un usage à venir (projet de ZA, ZAC, lotissement, implantation d'entreprise, site de réinjection de biométhane, etc.).

C'est un **investissement** du concessionnaire avec une participation du demandeur (particulier, aménageur privé ou public, collectivité, entreprise, etc.) et, si besoin (après étude et accord), une participation de la collectivité (commune par un fonds de concours et SIEIL en investissement).

Dans le cadre de la promotion du gaz en réseau (et bio-gaz pour la transition énergétique), les concessionnaires

(avec l'accord du SIEIL et des communes) sont amenés à construire et étendre les réseaux avec des branchements qui ne pourraient ne pas être activés, d'où un taux de branchements improductifs qui augmente.

Il est à noter que le coût du mètre linéaire posé varie **considérablement** selon les conditions de pose (nature de la chaussée, accotement meuble ou trottoir, centre-ville ou campagne, zones protégées, secteurs monuments historiques, etc.).



Pose d'un PE 160 mm pour l'injection de biométhane GRDF

En 2019, GRDF a étendu son réseau en MPB de 4,1 km pour 427 k€ (soit 104,46 € le mètre) dont 131,4 k€ de remise gratuite des tiers (remise de tranchées dans lotissements).

SORÉGIES a investi 261 k€ pour 2,35 km pour les créations et extensions de réseaux.

En 2019, SORÉGIES a mis en service :

- En premier établissement, les réseaux sur les communes de Parçay-sur-Vienne et Thizay ;
- En extension, des réseaux sur Chatillon-sur-Indre et Thizay.

Pour Chatillon-sur-Indre, SORÉGIES a réalisé une extension de réseau de 378 mètres pour 60,5 K€ avec 2 passages en encorbellement sous fourreau acier de 200 mm de diamètre au-dessus de 2 ruisseaux pour alimenter la piscine.

Cette extension a nécessité d'augmenter la capacité du site de stockage principal (passage à 2 citernes de 22 tonnes unitaire) pour 64,1 K€ et permis de démanteler le site de stockage de la piscine (ICPE avec 1 citerne de 12,5 tonnes).

Le contrôle du SIEIL porte aussi sur la qualité des travaux des concessionnaires avec des visites de chantiers inopinées ainsi que sur l'information donnée pour les travaux aux collectivités et aux élus lors des rencontres avec ceux-ci.

Pour les réseaux propane, le coût des travaux d'extensions peut comprendre, en plus, la création des stockages (sites + réservoirs + accessoires dont armoires de couplages).

BUTAGAZ et PRIMAGAZ n'ont pas fait de travaux en 2019.

Renouvellement des ouvrages

Tableau n°8 page 40

On entend par ouvrage, les postes de détentes, les conduites de distribution (réseau), les branchements individuels ou collectifs ainsi que les conduites montantes, conduites d'immeubles et divers.

C'est un investissement du concessionnaire avec une participation du demandeur et, si besoin (après étude et accord), une participation de la collectivité (commune par un fonds de concours et SIEIL en investissement).

Une canalisation existante récente ou ancienne présentant un défaut ou n'ayant plus les bonnes caractéristiques techniques (débit, pression) peut être remplacée par une nouvelle canalisation.

Il en est ainsi aussi pour d'autres ouvrages.

GRDF a renouvelé 238 mètres (920 m en 2018) de canalisations pour un investissement de 129 k€ (214 k€ pour 2018) soit 542 € le mètre.

GRDF a procédé au renouvellement de 14 branchements individuels pour un investissement de 36 k€.

Pour les réseaux propane, le renouvellement ne vaut, à ce jour, que pour des modifications.

À ce jour, il n'y a eu que des modifications de sites de stockage propane (augmentation de capacité avec ajout de cuves ou changement de site de stockage).



Dévoisement de réseau GRDF

Abandon d'ouvrages

Tableau n°8 page 40

Par ouvrages, il faut comprendre, entre-autres, les postes de détentes, les conduites de distribution (réseau), les branchements individuels ou collectifs ainsi que les conduites montantes et d'immeubles.

L'abandon est réalisé dans le cadre du développement des réseaux, du déplacement d'un ouvrage (ex : pour la création d'un giratoire, à la demande d'un tiers, etc.) ou de l'adaptation et/ou de la modernisation des ouvrages.

L'abandon d'une conduite de distribution peut signifier que la canalisation a été soit retirée, soit neutralisée et laissée dans le sol ou réutilisée pour un autre usage.

Le suivi cartographique des canalisations abandonnées permet de renseigner très rapidement les maîtres d'ouvrages et exécutants qui pourraient découvrir la canalisation lors de travaux, celle-ci n'étant plus recensée au titre du décret anti-endommagement cité page 25.

En 2019, seul GRDF a abandonné 251 mètres de canalisations dont 105 mètres de canalisations en acier et 146 mètres en PE pour 238 mètres de renouvellement.

Les canalisations abandonnées sont répertoriées dans la cartographie de GRDF.

GRDF a aussi supprimé 20 branchements (dont 1 de 1956, 5 de 1965, 1 de 1971, 2 de 1972) et remplacé une télé-exploitation.

Les propaneurs ont des ouvrages plus récents ne nécessitant pas de modifications ou d'abandons.

Branchements individuels

Tableau n°9 page 40

Un branchement individuel comprend une canalisation de diamètre inférieur reprise sur la canalisation principale (réseau), le coffret gaz et ses accessoires (coupure, détendeur, comptage et sécurité).

Les branchements individuels ont été estimés à partir des données du service rendu aux usagers transmises par les concessionnaires.

BUTAGAZ :

La situation est excessivement critique avec un taux d'improductifs de 92,2 % (les branchements sont réalisés et les coffrets posés sans compteurs car il n'y a pas de contrats [clients]).

BUTAGAZ doit impérativement investir pour promouvoir son service sur la concession.



POINT DE VIGILANCE

Faute d'une démarche LOCALE active de promotion de son service, BUTAGAZ n'arrive toujours pas à avoir de nouveaux clients.

GRDF :

Pour GRDF, fin 2019, les branchements individuels sont estimés à 21 493 dont 16 251 branchements actifs.



POINT DE VIGILANCE

Concernant les branchements individuels, le SIEIL réitère sa demande à GRDF de procéder au recensement EXHAUSTIF de l'ensemble de ces branchements.

À noter que le déploiement de Gazpar est en cours en 2019, avec un terme fin 2020, GRDF devant alors être en capacité de donner l'inventaire exhaustif des branchements individuels.

PRIMAGAZ :

Fin 2019, PRIMAGAZ exploite 84 branchements (85 en 2018) avec 36 ouvrages actifs, le taux de branchements inactifs passant de 55,3 % en 2018 à 57,1 % en 2019, en attente de mise en service de branchements.

SORÉGIÉS :

Fin 2019, SORÉGIÉS exploite 1 573 branchements individuels dont 1 360 actifs soit un taux d'improductifs de 13,5 % (19,3 % en 2018).



Le taux d'improductifs des concessionnaires s'explique aussi par la volonté des communes et du SIEIL de proposer, dans les nouveaux lotissements, la desserte de gaz en réseau (et biogaz pour la transition énergétique), les acquéreurs restant cependant maîtres du choix de leur énergie et ne prenant pas forcément l'option gaz, d'où des branchements improductifs.

Conduites montantes, conduites d'immeubles et branchements particuliers dans le collectif

Les conduites montantes, les conduites d'immeubles et les branchements particuliers concernent les habitations collectives.

Seuls GRDF et SORÉGIÉS sont concernés.

GRDF disposerait sur le périmètre du SIEIL de 887 branchements collectifs pour desservir 5 208 branchements particuliers en immeubles collectifs dont 4 482 branchements actifs soit un taux d'improductifs de 13,9 %.



À noter que le SIEIL constate une augmentation globale de la cohérence d'inventaire des branchements collectifs d'immeuble.

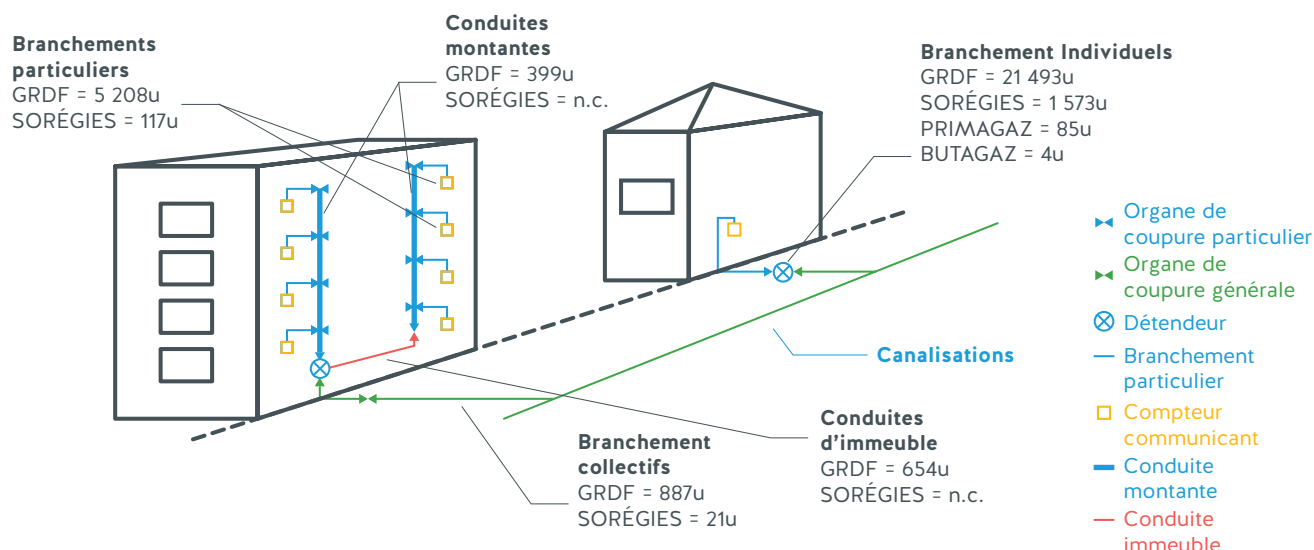
SORÉGIÉS disposerait (données comptables) de 21 branchements collectifs pour desservir 117 branchements particuliers en immeubles collectifs.



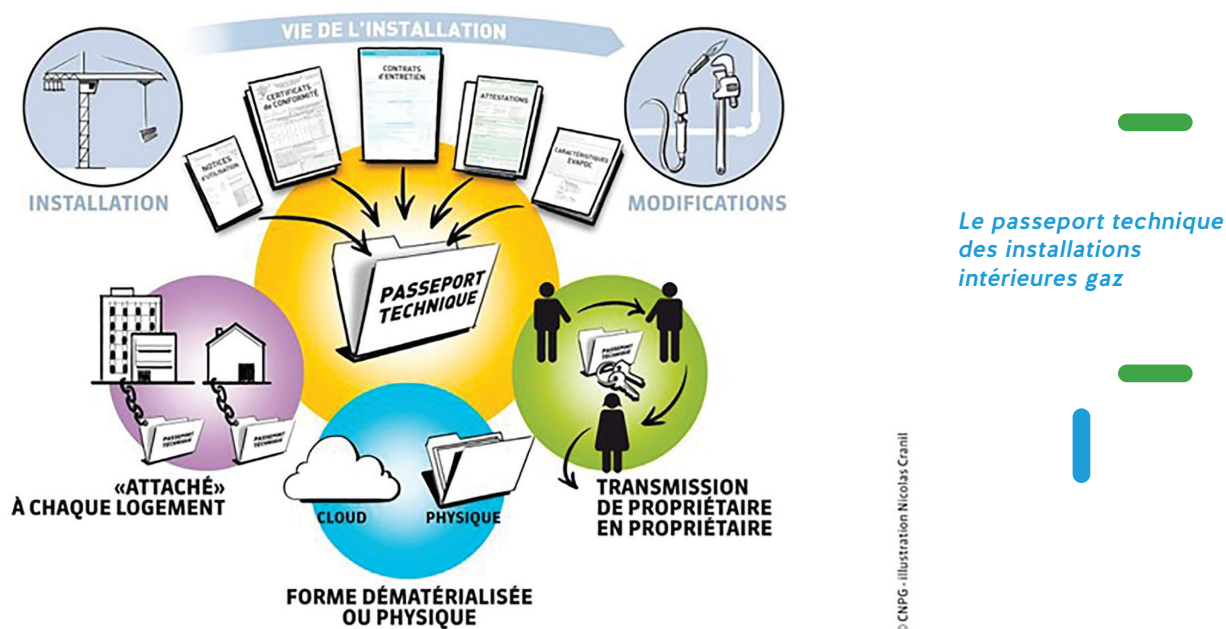
POINT DE VIGILANCE

SORÉGIÉS devra constituer l'inventaire technique des ouvrages collectifs d'immeubles associés (conduites d'immeuble, conduites montantes, nourrices de compteur, etc.) celui-ci n'ayant jamais été constitué.

Répartition des branchements et ouvrages fin 2019



BUTAGAZ et PRIMAGAZ ne sont pas, à ce jour, concernés par les branchements collectifs.



Le passeport technique des installations intérieures gaz

Mis en place par l'arrêté du 23 février 2018

- > Facilite la connaissance et l'exploitation des installations intérieures de gaz ;
- > Assure la traçabilité réglementaire de l'installation intérieure gaz ;
- > Contient l'ensemble des informations et documents retraçant l'historique de l'installation, de sa création aux modifications apportées ultérieurement :
 - > Certificat de la conformité initiale ;
 - > Certificats relatifs aux modifications ultérieures le cas échéants ;
 - > Contrats d'entretien et attestations correspondantes ;

- > Notices d'utilisation des appareils à gaz et caractéristiques du(des) système(s) d'évacuation des produits de combustion ;
- > Complété par les rapports de l'état de l'installation intérieure de gaz (diagnostic NF P 45-500) ;
- > Porte sur les opérations significatives de rénovation du bâti ;
- > Appartient au propriétaire du logement qui contient l'installation, il est « attaché » au logement ;
- > Est transmis par le propriétaire lors de la vente du logement, sous la forme physique ou dématérialisée.

Raccordements finaux

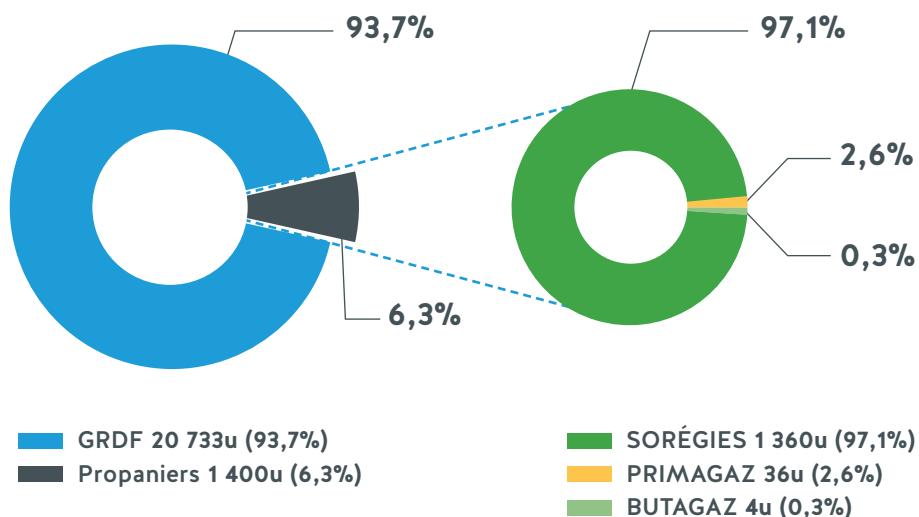
Tableau n°10 page 40

Les raccordements finaux sont la somme des branchements individuels et particuliers sur le périmètre concédé.

Pour GRDF, il y aurait 20 733 ouvrages actifs pour, a priori, plus de 26 701 ouvrages existants soit un taux d'improductifs de 22,3 %.

Pour SORÉGIES, il y aurait 1 360 ouvrages actifs pour, a priori, 1 690 ouvrages existants, soit un taux d'improductifs de 19,5 %.

Répartition des raccordements finaux actifs selon les délégataires fin 2019



Les concessionnaires propane devront continuer à fiabiliser leurs inventaires techniques et comptables.



Chaufferie gaz EHPAD
Azay-le-Rideau

4

Le service aux usagers

Maintenance des ouvrages concédés

Tableau n°11 page 40

En 2019, les concessionnaires ont assuré la maintenance des ouvrages concédés pour 218,6 k€.



SORÉGIES a communiqué le détail du coût des opérations de maintenance (26,8 k€) par postes principaux.

Les informations communiquées donnent au SIEIL une vision satisfaisante de l'activité de maintenance concessionnaire.

Postes de maintenance SORÉGIES :

Stockages pour 43,3 %, canalisations pour 29,8 %, robinets et vannes pour 6,4 %, protection cathodique pour 0% et télé-exploitation pour 20,45 %.

Pour GRDF, la maintenance des ouvrages concédés comprend les interventions sur incidents, la maintenance corrective programmée et la maintenance préventive.



GRDF a communiqué, par commune, le coût des opérations de maintenance pour les réseaux et les branchements en détaillant les interventions pour incident, la maintenance corrective programmée et la maintenance préventive.

Pour 2019, les interventions GRDF sur incidents représentent 41,2 k€ (77,9 k€ en 2018) pour les 37 communes du SIEIL.

Analyse des coûts (en k€) des interventions pour incidents GRDF en 2019

NOTA : 0 € pour les branchements en 2019

	Coût	% de 41,2 k€*	Réseau (en km)	% de 734 km*
Amboise	8,2	19,9	81,7	11,1
Véretz	6	14,6	25	3,4
Chinon	3,6	8,7	47,4	6,5
Larçay	1,9	4,6	20,2	2,8
Veigné	1,7	4,1	38,4	5,2
Descartes	1,6	3,9	28,4	3,9
Nazelles-Négron	1,6	3,9	33,9	4,6
La Ville-aux-Dames	1,6	3,9	33,9	4,6
TOTAL	26,2	63,6 %	308,9	42,1 %

* : Total de GRDF



Ces 8 communes représentent 63,6 % des coûts d'intervention sur incidents alors qu'elles ne représentent que 42,1 % des réseaux.

Pour GRDF en 2019, la maintenance des ouvrages représente 141,8 k€ (125,5 k€ en 2018) pour les 37 communes du SIEIL dont 61,8 k€ pour les réseaux (104,3 k€ en 2018) et 80 k€ pour les branchements (81 k€ en 2018).

*Analyse des coûts (en k€) de la maintenance corrective programmée et préventive
Réseaux et branchements GRDF en 2019*

	Coût	% de 143,7 k€*	Réseau (en km)	% de 734 km*
Amboise	23,1	16,8	81,7	11,1
Esvres	8,4	5,9	43,4	5,9
Cormery	8	5,6	11,5	1,56
La Ville-aux-Dames	7,8	5,4	33,9	4,6
Chinon	7,4	5,2	47,4	6,5
Veigné	7,3	5,1	38,4	5,2
Semblançay	5,8	4	9,6	1,3
Avoine	5,4	3,8	22,8	3,1
TOTAL	73,2	51,8 %	288,7	39,3 %

* : Total de GRDF



Ces 8 communes représentent 51,8 % des coûts de maintenance sur ouvrages alors qu'elles ne représentent que 39,3 % des réseaux.

Détail des coûts (en €) de la maintenance GRDF pour Chinon en 2019

	Interventions incidents	Maintenance corrective*	Maintenance préventive	TOTAL
Réseaux	3 630	2 797	4 016	10 443
Branchements	0	4 105	3 394	7 499
TOTAL	3 630	6 902	7 410	17 942

* : programmée

Analyse rapportée au périmètre SIEIL pour Chinon en 2019

	Données Chinon	Données SIEIL	%
Réseaux (en km)	47,5	734,4	6,46
Compteurs	2 069	21 469	9,64
Clients	2 024	21 185	9,55
Coût maintenance (en €)	17 942	183 020	9,80

Concernant les sites de stockage de gaz propane d'une capacité supérieure à 6 tonnes et inférieure à 50 tonnes de gaz stocké, ceux-ci sont soumis à la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) à la rubrique 4718 «gaz inflammables liquéfiés en réservoirs manufacturés».

Les ICPE sont soumises à des contrôles périodiques obligatoires et des contrôles quinquennaux.



Les sites de stockage classés ICPE en concession SIEIL sont à jour de contrôles périodiques.



Site de stockage en zone inondable et périmètre ABF NOIZAY



Surveillance des ouvrages concédés

Tableau n°12 page 41

La surveillance consiste à rechercher les fuites sur les réseaux et les branchements avec des véhicules de surveillance et de recherche (VSR) de fuites ou à pied avec des détecteurs à main et contrôles visuels.

Les coffrets gaz de branchements ainsi que les sites de stockages et tous les équipements servant à la distribution du gaz sont aussi contrôlés.

En 2019, BUTAGAZ et PRIMAGAZ ont surveillé et contrôlé l'intégralité de leurs réseaux, sans fuites détectées.

SORÉGIÉS a surveillé 15,2 km (17 km en 2018) des réseaux soit 31,7 % des 47,7 km de réseaux en service.

Aucune fuite n'a été signalée.

Pour 2019, GRDF a fait une recherche systématique de fuite (RSF), essentiellement avec un véhicule de surveillance routière (VSR) sur 87,9 km (270 km en 2018) soit 12 % de son réseau.

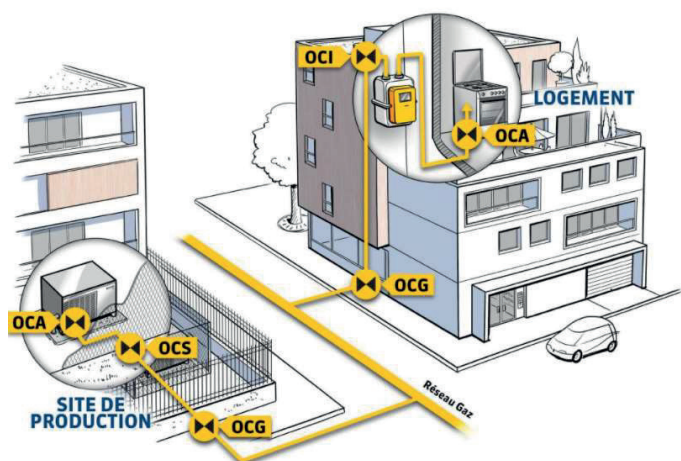
Pour GRDF, la RSF a permis de détecter 1 fuite en voiture et 10 fuites à pied, fuites confirmées et réparées.

Sur ces 11 fuites détectées, 7 concernaient Chinon et une par commune pour Descartes, La Celle-Saint-Avant, Larçay et L'Île-Bouchard.

Sur ces 11 fuites, 3 concernaient 1 raccord sur compteur, **6 défauts sur régulateur**, 1 robinet de branchement OCG et 1 manchon ou accessoire de raccordement.



Véhicule de Surveillance et de Recherche (VSR) de fuites sur les réseaux.



Organes de coupure utilisés sur une installation intérieure de gaz selon l'arrêté du 23 février 2018 :

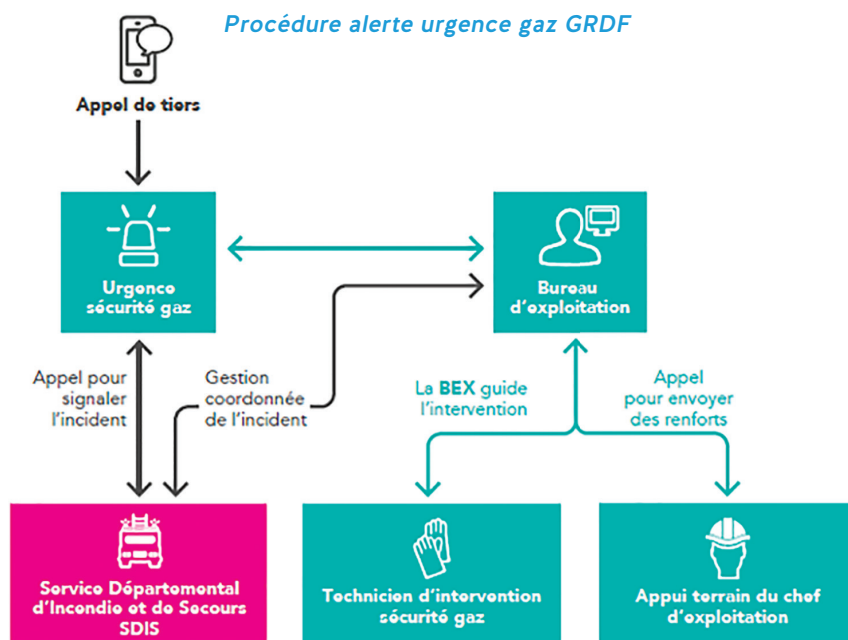
Mis en place par l'arrêté du 23 février 2018

- > Organe de Coupure Générale - OCG
- > Organe de Coupure Individuelle - OCI
- > Organe de Coupure d'Appareil - OCA
- > Organe de Coupure Complémentaire - OCC
- > Organe de Coupure d'un Site de production d'énergie - OCS

© CIPIC - Illustration Nicolas Cornil

En cas de fuite importante ou d'accident grave (grille d'analyse au CODIS) le SDIS peut déclencher soit la procédure Gaz Classique ou la Procédure Gaz Renforcée (PGR) en coordination avec GRDF, les agents du concessionnaire se mettant à disposition du Commandant des Opérations de Secours (COS).

En 2019 une seule PGR a été mise en place (sur le périmètre des concessions SIEIL - GRDF) à la demande du SDIS sans incident constaté lors de l'intervention.



GRDF assure le recyclage annuel de ses techniciens au Centre de formation du SDIS de Ballan-Miré avec le SDIS et tous les 2 ans pour tout technicien prenant l'astreinte.

Les Référents Techniques de GRDF interviennent dans les formations et recyclages des pompiers à Ballan-Miré.

Annuellement, le Délégué Exploitant Réseaux GRDF et les responsables du SDIS font le bilan et le Retour d'EXpérience (REX) sur les incidents majeurs survenus dans l'année.



Rappel important concernant les installations intérieures, celles-ci ne font pas partie des concessions (fin de la concession à la bride aval du compteur).

En gaz propane, les réseaux sont déclarés par les concessionnaires auprès des SDIS 37 et 36 (pour Chatillon-sur-Indre).

Incidents d'exploitation

Tableau n°13 page 42

Les incidents sur les réseaux sont signalés par les appels extérieurs (usagers, tout public, secours, etc.) et internes (agents des concessionnaires ou entreprises travaillant pour ceux-ci) qui génèrent des bons d'incidents facilitant la traçabilité des interventions.

Fin 2019, GRDF a enregistré 550 bons d'incidents (826 en 2018) en diminution sensible de 33,4 % pour l'ensemble des concessions.

L'analyse de ce chiffre (550) met en évidence les points suivants :

- > Moins de signalement lors du déploiement de gazpar pour lequel le prestataire fait un signalement au moindre doute ou problème rencontré lors de la pose du nouveau compteur, soit 45 bons d'incidents (147 en 2018) ;
- > Une forte augmentation des appels pour des problèmes **ne concernant pas les réseaux de gaz GRDF** avec 302 bons d'incidents (93 en 2018) sur les 550 bons d'incidents enregistrés.

Analyse des 550 bons d'incidents enregistrés par GRDF en 2019

NOTA : 302 bons d'incidents ne concernaient pas GRDF

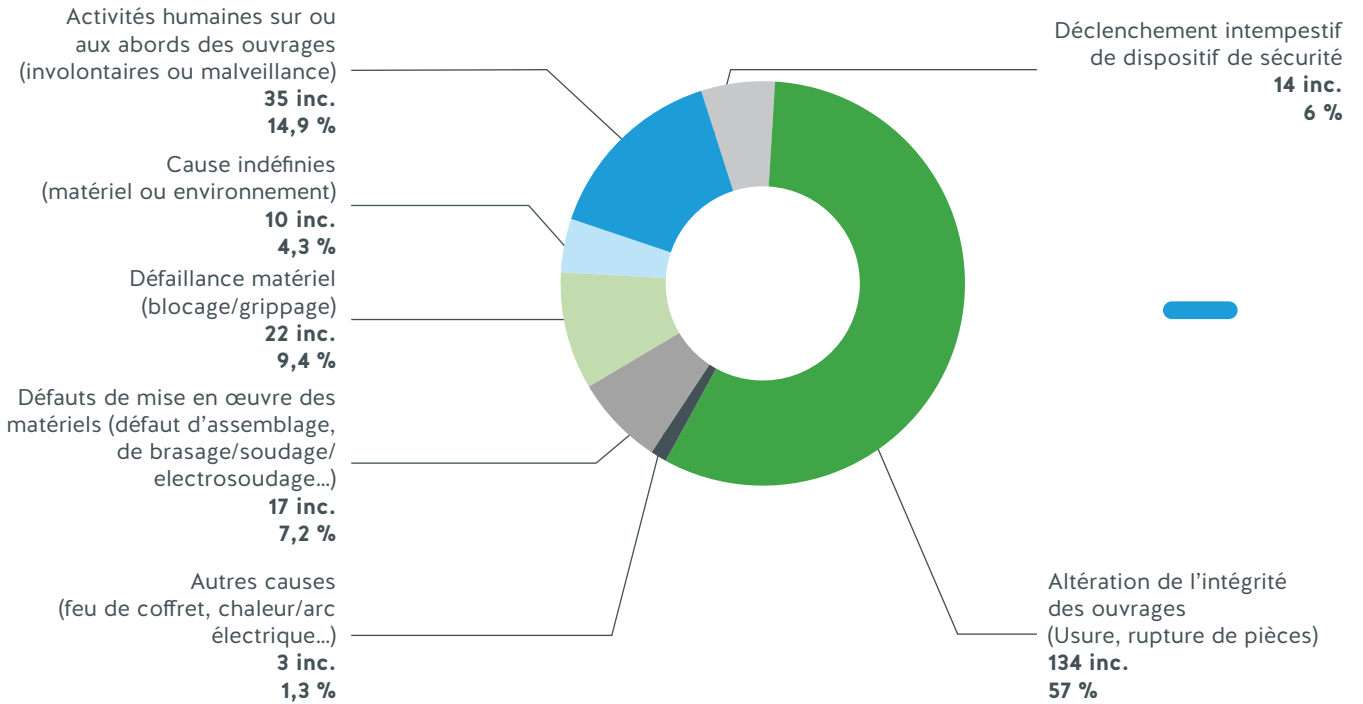
	Bons d'incidents enregistrés GRDF	% bons sur total bons (550)	Bons ne concernant pas GRDF	% ne concernant pas GRDF
Amboise	102	18,6	68	66,7
Chinon	66	12	46	69,7
Descartes	25	4,5	16	64
Larçay	25	4,5	13	52
Veigné	22	4	14	63,6
Véretz	75	13,6	22	29,3
Sous-total	289	57,2	179	59,1
Autres communes	267	43,8	123	40,9
TOTAL	506	100 %	302	100 %



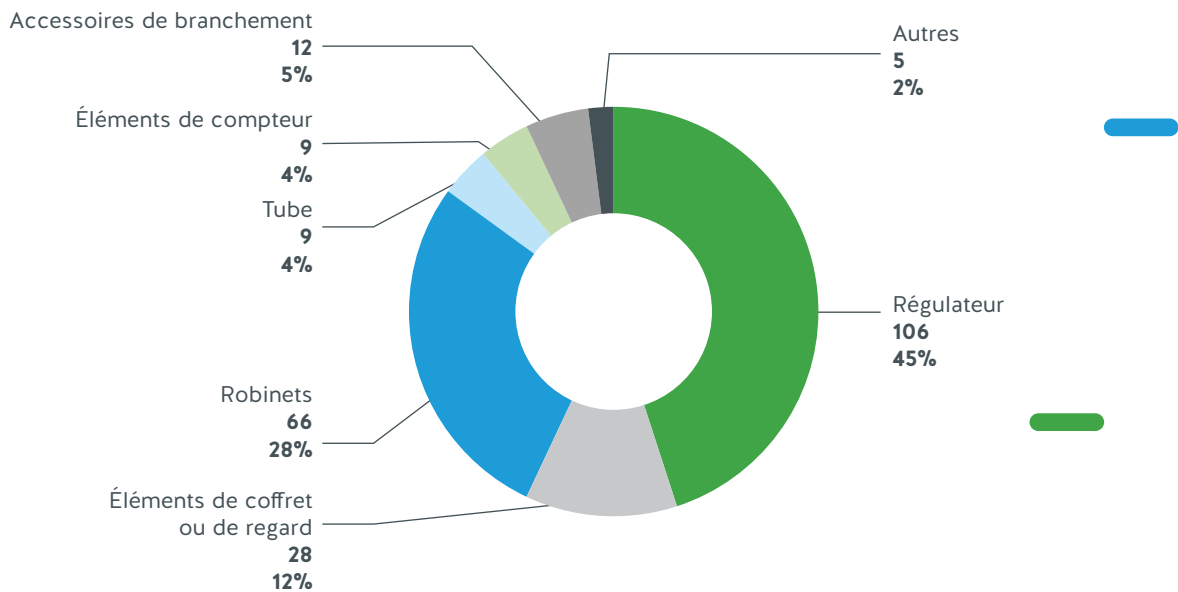
POINT DE VIGILANCE

Il est à noter que l'essentiel des bons d'incidents ne concernant pas GRDF sont ouverts pour les communes plus urbanisées dans lesquelles la population semble plus sensible au risque gaz.

Typologie des causes d'incidents sur les ouvrages (en nombre d'incidents) GRDF en 2019



Répartition des équipements en défaut sur les ouvrages (en nombre) GRDF en 2019



POINT DE VIGILANCE

Pour GRDF, certains régulateurs semblent présenter une faiblesse qu'il serait souhaitable d'identifier pour y remédier.

Exemple de régulateur gaz

Pour 2019, BUTAGAZ et PRIMAGAZ n'ont pas enregistré d'appel ou de signalement.

SORÉGIÉS, pour sa part, a ouvert 49 bons d'incidents en 2019 contre 42 en 2018.

19 incidents ne concernaient pas les réseaux de SORÉGIÉS dont 8 concernaient les installations intérieures (parties privatives en aval du compteur, donc hors concession).

Ces 19 bons d'incidents représentent près de 40 % (45,2 % en 2018) des appels en 2019.

Les bons ont été ouverts sur 14 appels d'usagers et 27 appels de tiers dont 10 appels du SDIS.

35 appels faisaient suite à une fuite ou une odeur de gaz.

Il y a eu 39 interventions de dépannage dont 10 dans un temps délai < 30 mn, 30 mn < 24 < 1 heure et 5 > 1 heure.

POINT DE VIGILANCE

Il est demandé à Sorégies d'indiquer les mesures prises pour remédier aux délais d'intervention supérieurs à 1h00

En 2019, pour les travaux à proximité des réseaux de gaz*, GRDF a reçu et traité

> 928 (593 en 2018) Déclaration de projet de Travaux (DT) soit + 57 %

> 2 365 (1 977 en 2018) Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) + 20 %

*(Décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution et textes d'application)

Analyse des dépôts de DT DICT GRDF en 2019

	Nombre DT	% DT	Nombre DICT	% DICT
Amboise	117	12,6	416	17,6
Chinon	68	7,3	112	4,7
La Ville-aux-Dames	64	6,9	163	6,9
Veigné	55	5,9	163	6,9
Sainte Maure-de-Touraine	49	5,3	42	1,8
Sorigny	49	5,3	112	4,7
TOTAL	402	43,3	1 008	42,6
Total 37 communes GRDF	928		2 365	

En 2019, SORÉGIÉS a traité 128 DT (107 en 2018), 136 DICT (116 en 2018) et 155 DT/DICT conjointes (131 en 2018) soit en moyenne 20 % de plus qu'en 2018.



Le décret anti-endommagement semble dorénavant pleinement compris et utilisé.

En 2019, les incidents causés par des travaux de tiers ne représentent que 1,8 % des bons d'incidents pour GRDF.

Évolution des ventes

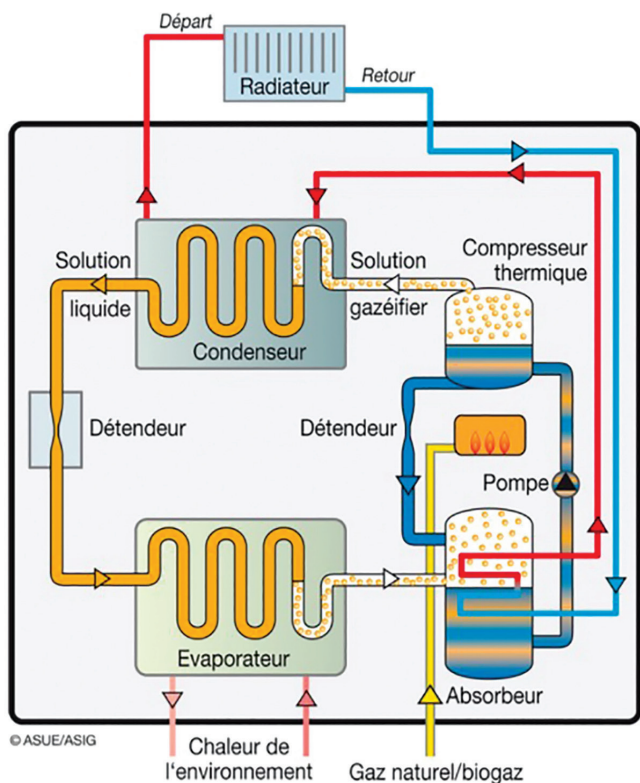
Tableau n°14-15 et 16 pages 42-43

Le périmètre du SIEIL compte 27 fournisseurs de gaz naturel fin 2019.

Les données des fournisseurs de gaz naturel (informations commercialement sensibles : ICS) ne sont pas accessibles car elles sont hors du périmètre du contrôle des concessions de la distribution du gaz naturel.

Seule la quantité d'énergie acheminée par le distributeur, GRDF, est communiquée pour le contrôle.

Pour le gaz propane, les concessionnaires sont fournisseurs et distributeurs du gaz, les éléments qu'ils transmettent ne permettent pas de dissocier la vente du gaz du coût de sa distribution.



Pompe à chaleur à absorption Principe fonctionnement

GRDF distribue, aux particuliers comme aux professionnels, le gaz naturel vendu par les différents fournisseurs (tarifs réglementés et tarifs du marché).

En 2019, les concessionnaires ont distribué 518 GWh (493,6 GWh en 2018) de gaz pour 23 482 usagers (19 549 en 2018).

Le gaz naturel représente 96,5 % de la distribution (96,4 % en 2018), avec 500,1 GWh.

Pour sa part, le gaz propane représente 3,5 % (3,6 % en 2018).

Le gaz naturel alimente 20 882 usagers et le propane 1 400 usagers (1 297 en 2018).

SORÉGIES distribue 62,3 % (60,3 % en 2018) du propane pour un usage domestique et 37,7 % (39,7 % en 2018) pour un usage commercial, tertiaire, industriel ou agricole.

Consommation moyenne annuelle en tarif B1 SORÉGIES 2015 - 2019 (3 usages : cuisson, eau chaude sanitaire et chauffage - 6 à 30 MWh par an) gaz propane

Tarif B1	2015	2016	2017	2018	2019
Consommations en MWh par an	10,1	12,5	10,6	10,6	10,4

Concernant PRIMAGAZ, un tarif social réservé aux locataires des bailleurs sociaux est prévu dans le cahier des charges de la concession de Nouzilly.



Les pompes à chaleur (PAC) à brûleur gaz naturel ou propane

Les PAC GAZ (pas de compresseur mais un brûleur comme moteur) :

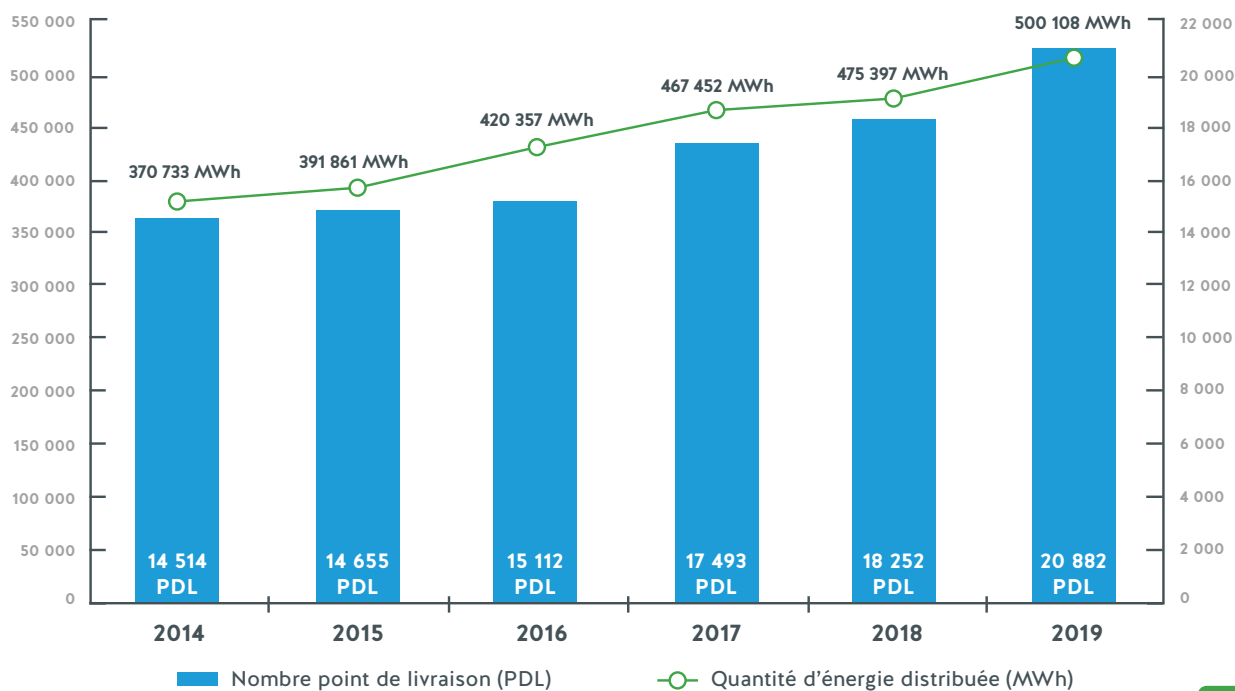
- > Ont un rendement de 160 % ;
- > Fonctionnent jusqu'à -20°C quand les PAC ELEC nécessitent un appoint électrique (résistance) sous 5°C extérieur et ne fonctionnent plus en dessous de -7°C ;
- > Sont plus respectueuses de l'atmosphère car le fluide utilisé est de l'ammoniac dont le PRG* = 0 kg eq CO₂/kg de fluide alors que les PAC ELEC fonctionnent au R410a (entre-autre) qui a un PRG de 1 924 kg eq CO₂/kg.

*PRG : Pouvoir de réchauffement global à 100 ans

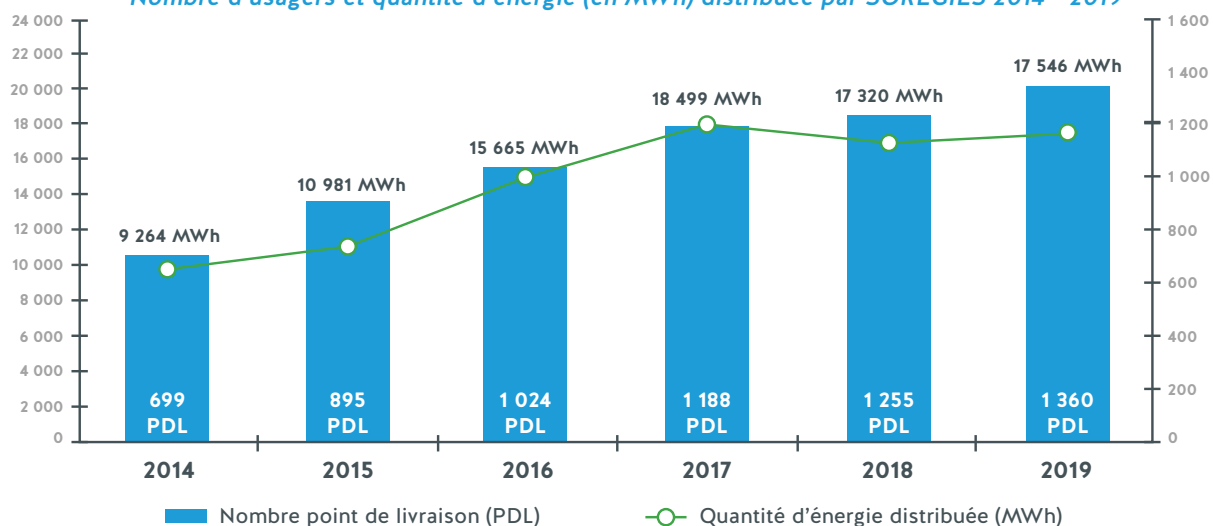
À noter que le méthane a un PRG* de 30 kg eq CO₂/kg et le SF₆ des installations électriques de 23 500 kg eq CO₂/kg.

* PRG : Pouvoir de réchauffement global

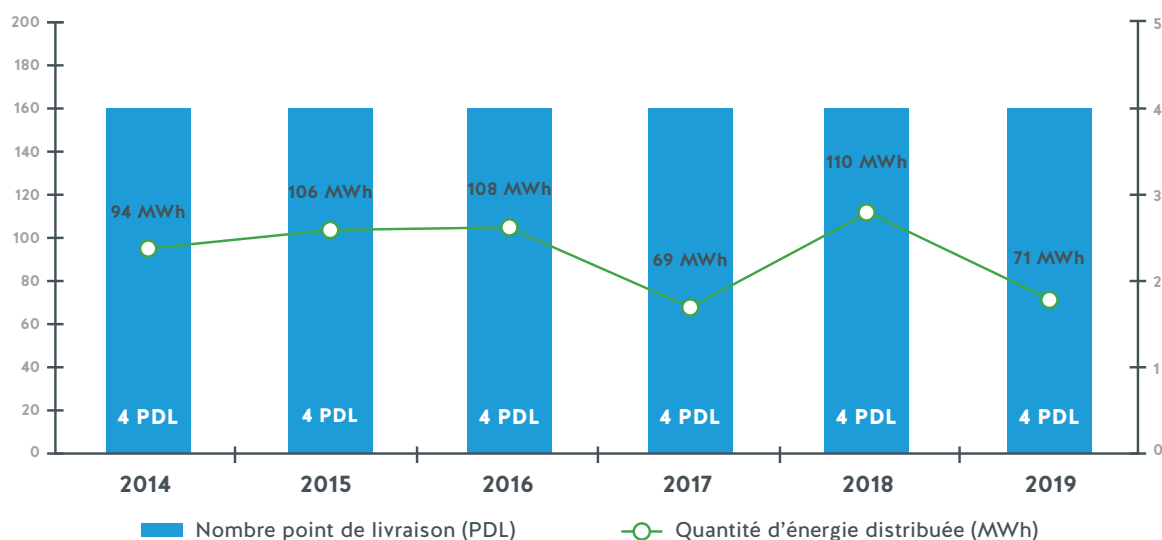
Nombre d'usagers et quantité d'énergie (en MWh) distribuée par GRDF 2014 - 2019



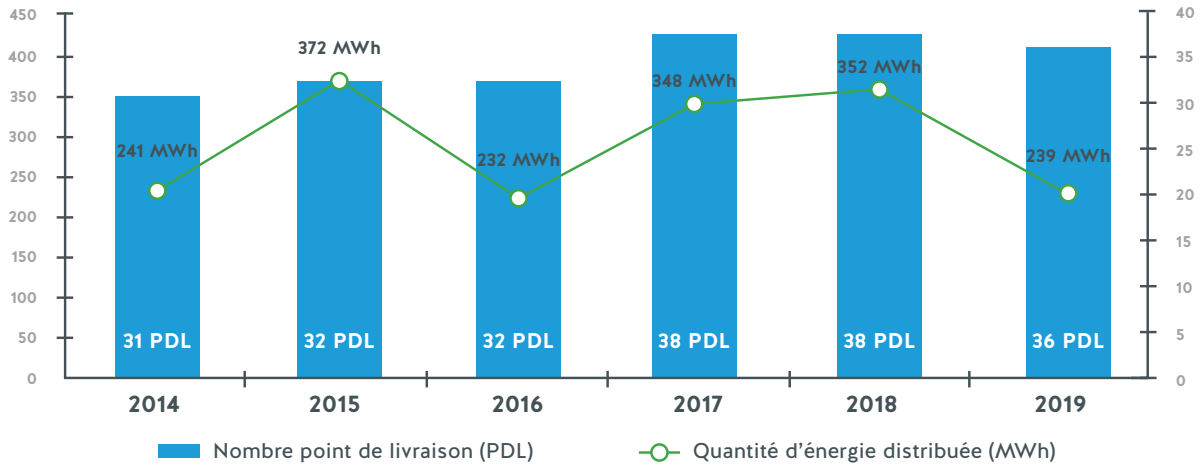
Nombre d'usagers et quantité d'énergie (en MWh) distribuée par SORÉGIES 2014 - 2019



Nombre d'usagers et quantité d'énergie (en MWh) distribuée 2014 - 2019 par BUTAGAZ



Nombre d'usagers et quantité d'énergie (en MWh) distribuée 2014 - 2019 par PRIMAGAZ



Qualité du gaz distribué

Tableau n°17 page 44

Le gaz naturel distribué est de type H à haut pouvoir calorifique (PC) compris réglementairement entre 10,7 kWh/m³ et 12,8 kWh/m³.

Les fournisseurs de gaz naturel tiennent compte du PCSj (pouvoir calorifique supérieur journalier) pour calculer le coût du kWh gaz pour le client.

Le PCS du gaz naturel distribué est contrôlé en permanence par GRT GAZ, le transporteur du gaz naturel.

Le gaz propane a un PCS constant qui est de 25,9 kWh/m³ et de 13,8 kWh/kg de propane.

Pour 2019, le PCSj du gaz naturel a été mesuré sur 17 zones de desserte.

Le PCSj a varié entre 11,264 kWh/m³ (zone d'Esves-sur-Indre le 16 mai 2019) et 12,146 kWh/m³ (zone de Chinon le 8 août 2019) avec une moyenne annuelle à 11,72 kWh/m³ sur l'ensemble des zones.

La transition écologique et énergétique

Au niveau national, le gaz naturel est « verdi » par l'injection de 6 à 10 % d'hydrogène sur le réseau de transport par GRT GAZ, jusqu'à 20 % à plus long terme.

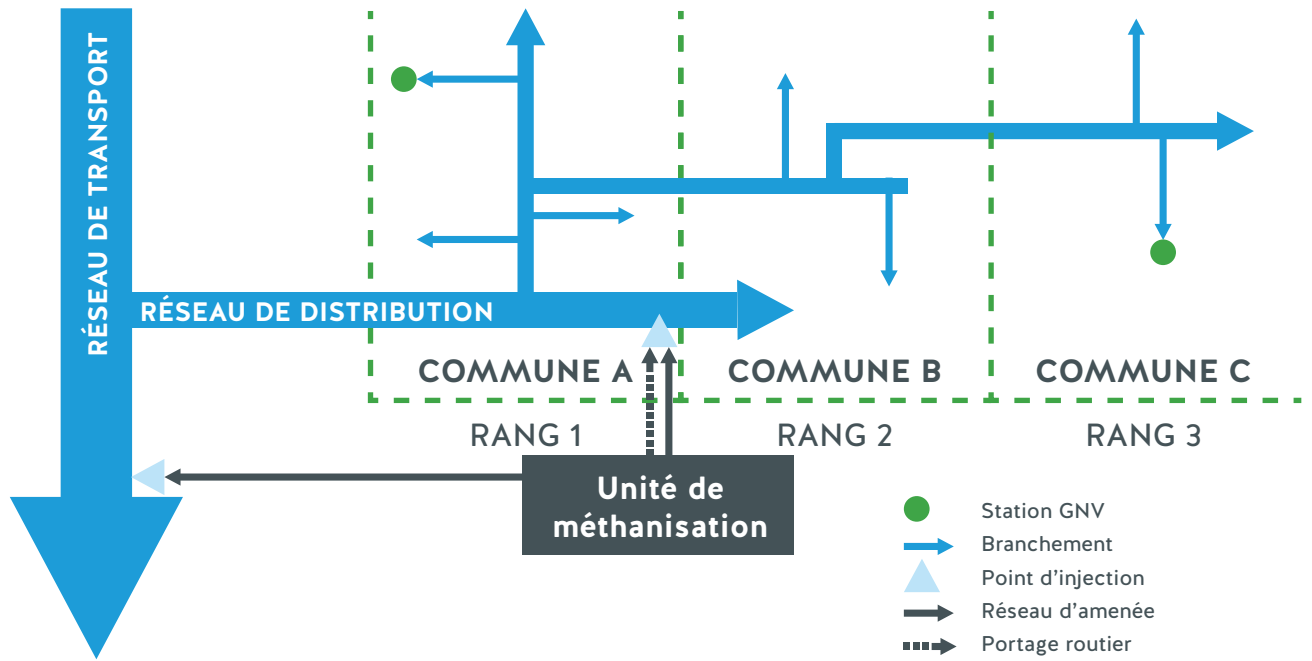
À la maille départementale, l'injection de la production de biométhane se fait dans le réseau de distribution pour une consommation plus locale et peut, aussi, être injecté par des stations de rebours sur le réseau de transport de GRT GAZ (32 projets de stations de rebours entre 2022 et 2024 niveau national).

Le biométhane étant 100 % compatible avec le méthane celui-ci est distribué sur tout le territoire par les distributeurs de gaz naturel.

Cela permet aussi, dès à présent, aux fournisseurs de gaz naturel de proposer aux usagers un gaz répondant au besoin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Couplé avec une PAC GAZ, le gaz naturel en réseau a ainsi toute sa place dans la transition énergétique.

Schéma de principe de l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel



Le SIEIL a engagé une réflexion globale sur le sujet en partenariat avec la SAEML EnerCVL.

Des projets sont en cours d'étude pour favoriser cette dynamique.

En 2019, il n'y a aucune installation de méthanisation sur le périmètre des concessions SIEIL.



Réseau digesteur unité de méthanisation

5

Le patrimoine

Le patrimoine des concessions sur le périmètre du SIEIL comprend l'ensemble des éléments concourant à la distribution du gaz, des postes de détente jusqu'aux compteurs situés, généralement, en limite de propriété.

Il s'agit des ouvrages de détente, des réseaux, des branchements, conduites montantes et des ouvrages divers.

Tableau n°18 page 44

Pour les concessions en propane avec SORÉGIES, les stockages sont dans le patrimoine des concessions, pour BUTAGAZ ils appartiennent au concessionnaire et pour PRIMAGAZ ce sont des biens de reprise.

Fin 2019, l'ensemble du patrimoine concédé est immobilisé pour une valeur de 64,8 M€ (58,9 M€ fin 2018).

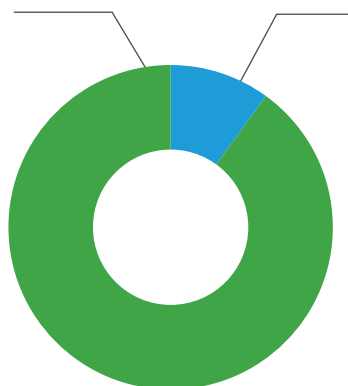
Patrimoine du SIEIL concédé et immobilisé fin 2019

	VALEUR PATRIMOINE (en k€)	AMORTISSEMENT (en %)	RATIO/SIEIL (en %)
BUTAGAZ	98	98	0,15
GRDF			
HISTORIQUES	55 813	40,2	
DSP*	2 208	25,5	
GLOBAL	58 021	39,7	89,37
PRIMAGAZ	179	45,3	0,28
SORÉGIES	6 627	11,8	10,21
GLOBAL	64 925 k€		100 %

* Concessions en tarif péréqué et non péréqué => Panzout, Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny

Valeur brute par concessionnaire et gaz distribué fin 2019

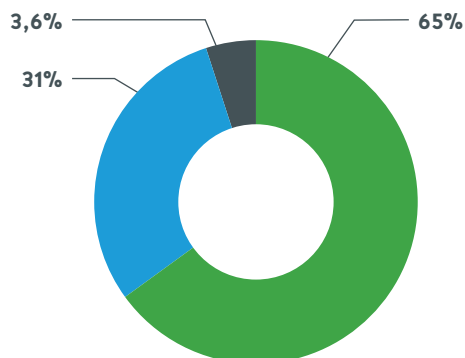
Gaz naturel :
GRDF
58 021 k€
89,37%



Gaz propane :
6 904 k€
10,63%

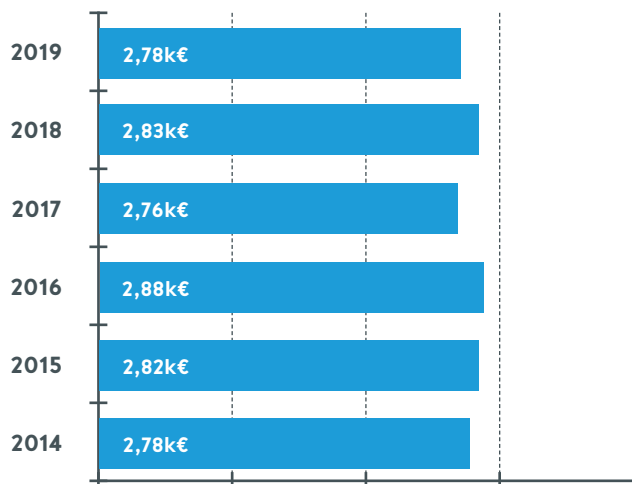
SORÉGIES :
6 627 k€ – 12%
PRIMAGAZ :
179 k€ – <1%
BUTAGAZ :
98 k€ – <1%

Décomposition valeur d'actif brut ouvrages GRDF fin 2019

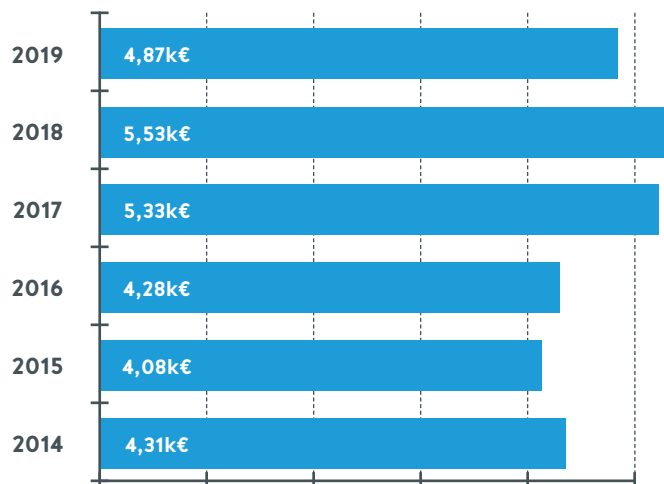


65 % : Canalisations
31 % : Branchements
3,6 % : CI CM
<1 % : Autres ouvrages

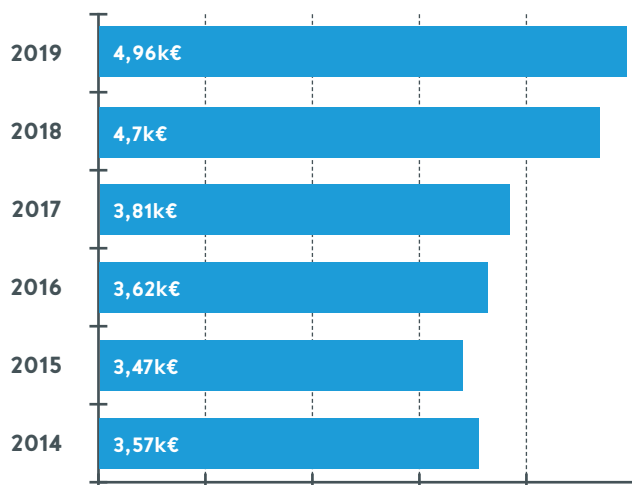
Évolution de la valeur brute (en k€) par usager pour GRDF



Évolution de la valeur brute (en k€) par usager pour SORÉGIES



Évolution de la valeur brute (en k€) par usager pour PRIMAGAZ



POINT DE VIGILANCE

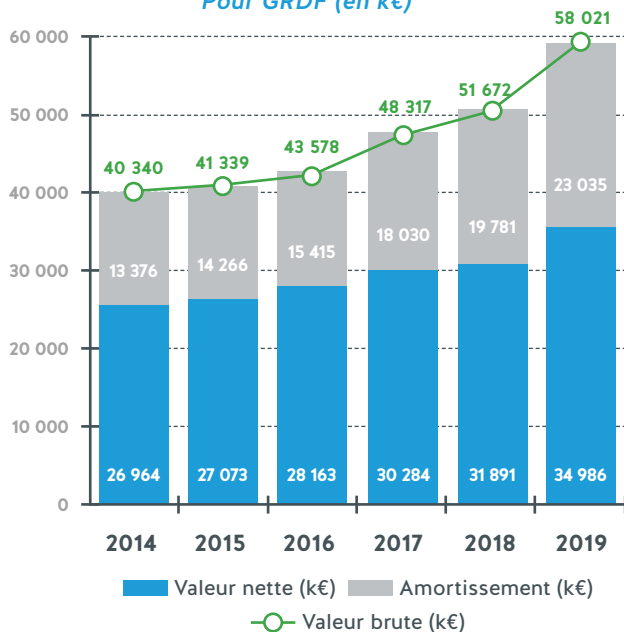
Pour Butagaz la valeur brute par usager est de 24,57 k€ depuis 2014

Analyse comptable

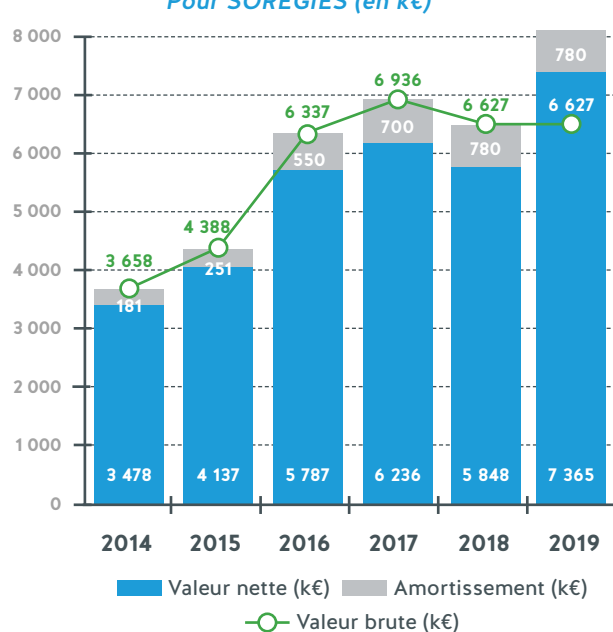
Tableau n°18 page 45

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES BIENS CONCÉDÉS IMMOBILISÉS PAR CONCESSIONNAIRE 2014 - 2019

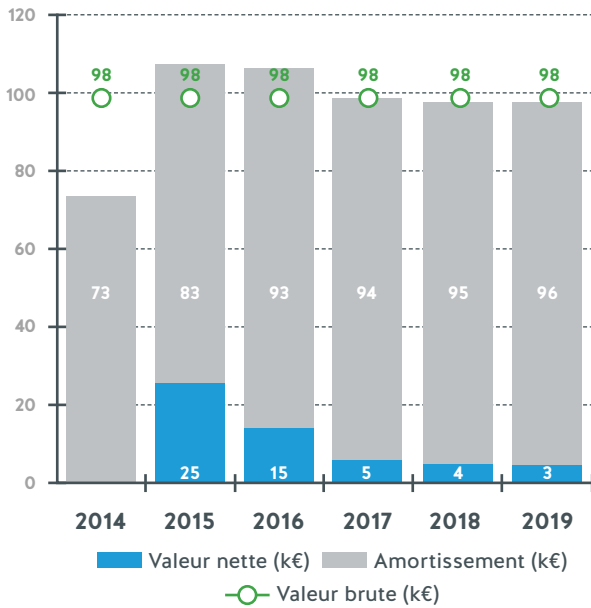
Pour GRDF (en k€)



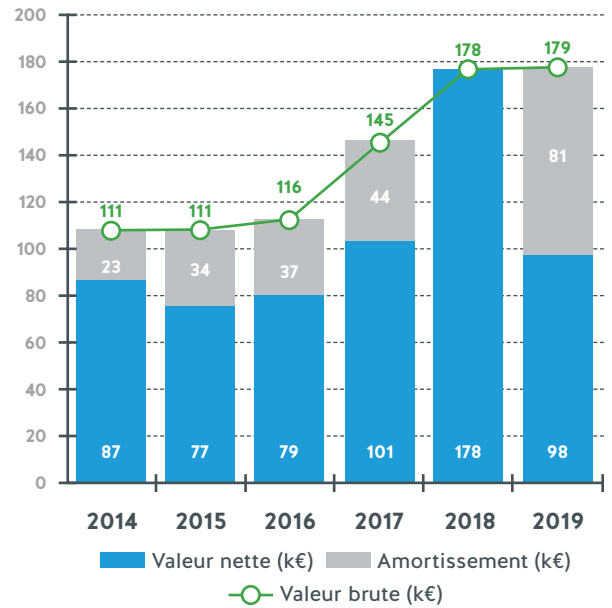
Pour SORÉGIES (en k€)



Pour BUTAGAZ (en k€)



Pour PRIMAGAZ (en k€)



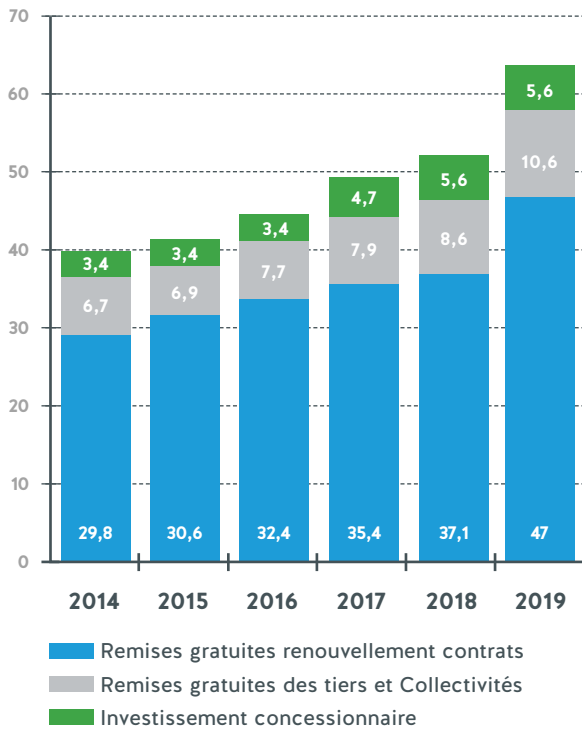
POINT DE VIGILANCE

PRIMAGAZ a fait le choix de ne pas répercuter d'amortissement industriel sur les ouvrages à l'actif mais plutôt un amortissement de caducité considérant que ce dernier est compensé par le compte droit du concédant au passif.

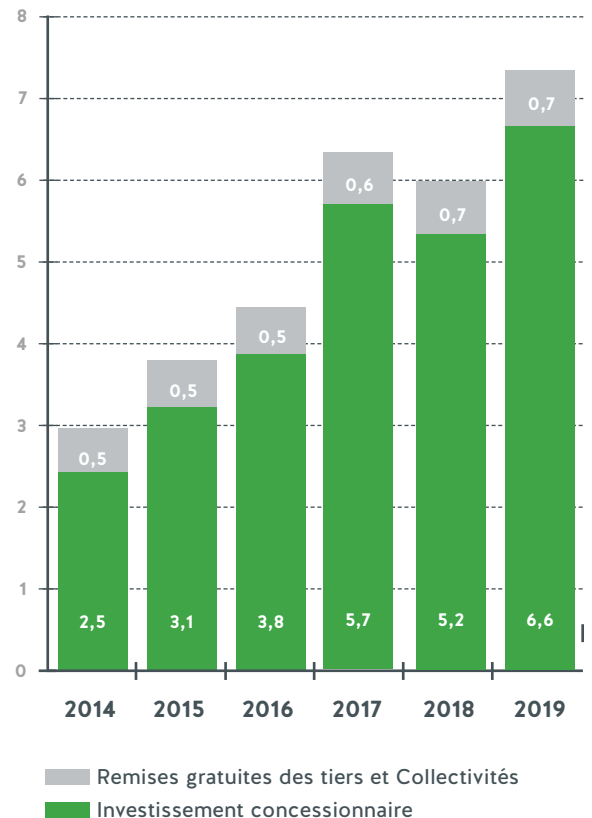
Ce mécanisme brouille la vision patrimoniale liée à l'amortissement industriel des biens.

ORIGINES DE FINANCEMENT (EN M€) 2014 - 2019

Pour GRDF



Pour SORÉGIES



GRDF a communiqué sur le financement des actifs.

Le compte « droit du concédant »

Le compte droit du concédant correspond à la valeur des biens remis par le concessionnaire au terme de la concession.

COMPTE DROIT DU CONCÉDANT

=

Remises gratuites (RG)

Contre-valeur des biens remis gratuitement par les tiers au concessionnaire

+

Provisions utilisées pour le renouvellement

Provisions pour le renouvellement des immobilisations de la concession, constituées par les écarts de remplacement du bien et sa valeur d'origine amortie industriellement

+

Amortissement de caducité

Permet au concessionnaire de reconstituer son financement par des dotations annuelles

-

Dépréciation des biens remis gratuitement

Amortissement de dépréciation sur la durée de vie comptable du bien de l'ensemble des ouvrages concédés financés par le concédant

-

Dépréciation des biens non renouvelables

Dépréciation des biens qui ne seront pas renouvelés avant le terme de la concession

A / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS HISTORIQUES

La valeur du compte droit du concédant des concessions historiques avec GRDF est égale à la valeur nette comptable du patrimoine concédé, fin 2019, pour un montant de 23,9 M€.

Compte « droit du concédant » en k€ concessions historiques GRDF 2017 - 2019

	2017	2018	2019
Remise gratuites (R.G.)	12 600	14 227	16 218
dont RG de la Collectivité	7 869	8 618	10 610
dont RG suite à renouvellement du contrat	4 731	5 608	5 608
Amortissement des remises gratuites	5 714	6 540	7 685
dont amortissement des RG de la Collectivité	2 915	3 174	1 198
dont amortissement des RG suite à renouvellement du contrat	2 799	3 366	3 488
Dépréciation des biens non renouvelable	10 881	11 749	13 723
Amortissement de caducité	20 025	21 641	25 477
Provisions pour renouvellement utilisées	3 719	3 515	3 626
TOTAL	19 209	21 093	23 913

B / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS SUITE À UNE PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (LOI SAPIN)

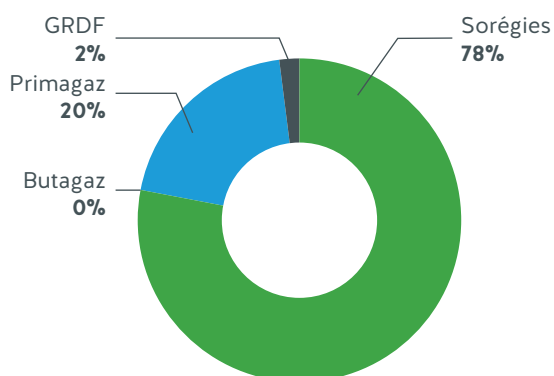
La valeur du compte droit du concédant correspond à l'assiette de calcul sur laquelle l'indemnité de sortie serait évaluée si la collectivité devait racheter les installations de distribution en réseau.

Ce compte concerne BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SORÉGIÉS mais aussi GRDF avec les communes de Panzoult (hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny.

Fin 2019, ces indemnités s'élevaient à 6 615 k€.

Compte « droit du concédant » (en k€) concessions Loi Sapin Concessions en délégations de service public (DSP) 2017 -2019

	2017	2018	2019
BUTAGAZ	4	3	3
GRDF	1 325	1 373	1 311
PRIMAGAZ	101	n.c	106
SORÉGIÉS	5 201	5 578	5 195
TOTAL	6 631	6 954	6 615



Les concessionnaires ont apporté des précisions sur leurs états comptables qui ont conduit à actualiser les données des années antérieures.

POINT DE VIGILANCE

Concernant PRIMAGAZ, il est difficile pour le SIEIL de connaître son compte-droit du concédant exact, le concessionnaire n'ayant pas communiqué sur l'amortissement des ouvrages pour 2019.

6

Le compte d'exploitation GRDF

Tableau n°19 page 46

L'article D2224-50* du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose à GRDF, sur le périmètre de desserte exclusive du concessionnaire, la mise en place d'un compte d'exploitation des concessions présentant la contribution (positive ou négative) de chaque contrat « historique » à la péréquation tarifaire, en cohérence avec les principes de fixation du tarif ATRD péréqué.

Pour l'établissement du compte d'exploitation, les recettes et les charges sont détaillées sur le périmètre des concessions, par affectation directe ou au moyen de clés de répartition identiques.

**Décret n° 2016-495 du 21 avril 2016 relatif au contenu du compte rendu annuel de concession transmis par les organismes de distribution de gaz naturel aux autorités concédantes*

Le compte d'exploitation sur le périmètre péréqué



Pour 2019, GRDF a communiqué les éléments demandés sous la forme d'un compte de régulation.

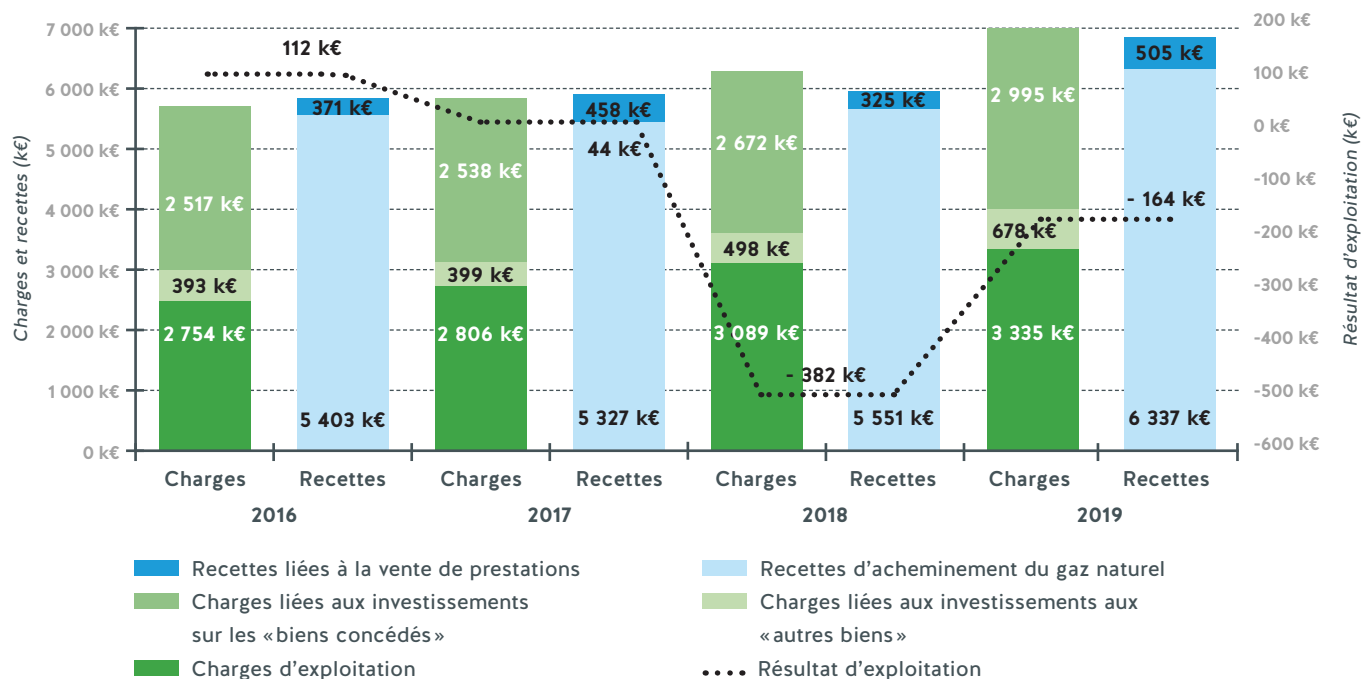
Sur 2019, le périmètre « historique » de GRDF fait état d'un bénéfice d'exploitation estimé à - 164,2 k€ (recettes déduites des charges d'exploitation et **d'investissement**) qui désigne tout de même la concession (37 communes) comme bénéficiaire de la péréquation tarifaire (à hauteur de 499 k€ (559 k€ en 2018)).



POINT DE VIGILANCE

Le SIEIL demande une vision plus claire et vérifiable des charges portées sur le compte d'exploitation car, pour 2019, elles ne sont pas vérifiables par le SIEIL du fait de la complexité du modèle mis en place pour les déterminer.

Évolution charges - recettes GRDF (en k€) 2016-2019



Le compte d'exploitation sur le périmètre non péréqué (loi SAPIN)

Conformément à l'article 33 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession, GRDF doit présenter un compte d'exploitation pour les concessions non péréquées.

Pour le SIEIL, GRDF exploite 4 communes en concession dites loi SAPIN (mises en concurrence dans le cadre d'une procédure de délégation de service public (DSP)) : Panzout, Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny.

À noter que seule la commune de Panzout est réellement en concession non péréquée (réseau sur l'Île-Bouchard, 17 branchements et 10 clients) avec un coefficient multiplicateur* de 1,2017 du tarif ATRD (1,1804 au 1^{er} juillet 2018).

*Délibération de la CRE du 6 juin 2019 portant décision sur l'évolution des grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel au 1^{er} juillet 2019

GRDF a transposé le principe d'établissement du compte de régulation qu'il produit sur les concessions de son périmètre de desserte historique aux concessions attribuées dans le cadre d'une mise en concurrence, péréquées ou non (notamment pour la détermination des charges d'investissement).

POINT DE VIGILANCE

L'absence de compte d'exploitation sur ce périmètre ne donne pas au SIEIL les moyens de juger de la capacité du concessionnaire à exploiter le service de manière équilibrée et de réaliser, à terme, des choix éclairés en matière d'organisation du service public.

Le SIEIL demande la communication d'un compte d'exploitation sur le périmètre des concessions non péréquées.

7 Tableaux

DONNÉES AU 31/12/2019

(1) Nombre de communes pour lesquelles il est possible d'identifier des éléments de desserte publique (ouvrages de raccordement d'utilisateurs, consommateurs d'énergie, recette d'acheminement, etc.)

(2) Sources : RGP 1999 et RP 2009 (INSEE)

(3) L'appellation « acier » comprend tous les aciers, qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection cathodique active

(4) Branchements individuels ou branchements particuliers d'immeubles individuels

(5) Branchements particuliers ou branchements des immeubles collectifs : ce sont les dérivations individuelles qui permettent d'alimenter les usagers à l'aval des ouvrages collectifs d'immeubles

(6) Branchements individuels + branchements particuliers

(7) La valeur est estimée égale au nombre d'utilisateurs raccordés

(8) L'association CI-CM dans la majorité des immeubles collectifs conduit à prendre pour une unité vérifiée un ensemble CI-CM

(9) A.ext/Odg/100 km : Appels externes pour odeur de gaz par 100 km de réseau (taux d')

(10) A.Us/Mdg : Appels d'utilisateurs pour manque de gaz (taux d')

(11) Dommages causés par les activités humaines sur ou aux abords des ouvrages gaz

TABLEAU N°1
LE TERRITOIRE CONCÉDÉ FIN 2019

	2017	2018	2019
Nombre de communes concédées	104	108	110
Nombre de communes desservies ⁽¹⁾	73	80	83
Population sur le territoire concédé ⁽²⁾	157 906	179 138	185 827
Nombre de résidences principales ⁽²⁾	62 910	69 726	70 414
Nombre de points de livraison (PDL)	18 723	19 549	22 560
Taux de raccordement sur le territoire concédé (en %)	29,8	28	32

LES DÉLÉGATAIRES FIN 2019

Les exploitants	BUTAGAZ	GRDF	PRIMAGAZ	SORÉGIES
Nombre de communes concédées	1	37	1	70
Nombre de communes desservies ⁽¹⁾	1	37	1	44
Population sur le territoire concédé ⁽²⁾	926	110 532	1 280	73 089
Nombre de résidences principales ⁽²⁾	336	47 594	508	21 976
Nombre de points de livraison (PDL)	4	20 884	36	1 360
Taux de raccordement par délégation (en %)	1,2	43,9	7,1	6,2

BUTAGAZ : GAZARMOR SAS - 4, rue Louis Blériot - Zone de Troyolac'h
CS 55027 - 29556 QUIMPER CEDEX 9

GRDF : (Gaz réseau Distribution France)

45, avenue de Stendhal - 37025 TOURS CEDEX 3

PRIMAGAZ : 35, avenue des Pierrelets - 45380 CHAINGY

SORÉGIES : 78, avenue Jacques Cœur - 86000 POITIERS

TABLEAU N°2
L'ALIMENTATION DES CONCESSIONS FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Nombre de communes alimentées en propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	4	4	4*

*Réparties sur 2 sites de stockage

GRDF

Nb. de communes alimentées en Gaz Naturel	33	34	37
Nb. de postes de livraison du transport	NC	NC	NC

PRIMAGAZ

Nb. de communes alimentées en Propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	8	4	4*

*Sur 1 site de stockage

SORÉGIES

Nb. de communes alimentées en Propane	38	44	44
Nb. de citerne de stockage	68	77	78*

*Réparties sur 60 sites de stockage

SITES DE STOCKAGES DÉCLARÉS EN INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) AU TITRE DE LA RUBRIQUE 4718, SOUMIS À DÉCLARATION EN PRÉFECTURE POUR 6 TONNES < QUANTITÉ < 50 TONNES

	BUTAGAZ	PRIMAGAZ	SORÉGIES
Nombre de sites de stockage classés ICPE	2	1	23
Nombre total de citernes	4	4	43

TABLEAU N°3
LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR NIVEAU DE PRESSION
(LONGUEUR EN MÈTRES) FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
MPB	1 173	1 173	1 173
TOTAL	1 173	1 173	1 173
Longueur de réseau/usager (m/Us)	293,3	293,3	293,3
GRDF			
BP	20*	20*	20*
MPB	613 255	638 113	710 237
MPC	20 914	20 914	24 095
TOTAL	634 189	659 047	734 352
Longueur de réseau/usager (m/Us)	36,3	36,1	35,2

*PE de 2007 sur Chinon

PRIMAGAZ

MPB	3 089	3 089	3 089
TOTAL	3 089	3 089	3 089
Longueur de réseau/usager (m/Us)	81,3	81,3	85,8

SORÉGIÉS

MPB	42 029	45 379	47 725
TOTAL	42 029	45 379	47 725
Longueur de réseau/usager (m/Us)	35,4	36,2	35,1

Le périmètre concédé dans son ensemble

BP	20*	20*	20*
MPB	659 546	687 754	762 224
MPC	20 914	20 914	24 095
TOTAL	680 480	708 688	786 339

*PE de 2007 sur Chinon

TABLEAU N°4
LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR MATÉRIAUX
(LONGUEUR EN MÈTRES) FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Polyéthylène	1 173	1 173	1 173
TOTAL	1 173	1 173	1 173
GRDF			
Polyéthylène	546 469	565 709	628 212
Acier ⁽³⁾	87 044	93 188	105 990
Cuivre	676	150	150
TOTAL	634 189	659 047	734 352
Part acier non protégé cathodiquement (en %)	0,04	0,07	0,06

*de manière active

PRIMAGAZ

Polyéthylène	3 089	3 089	3 089
TOTAL	3 089	3 089	3 089

SORÉGIÉS

Polyéthylène	42 029	45 379	47 725
TOTAL	42 029	45 379	47 725

Le périmètre concédé dans son ensemble

Polyéthylène	592 760	615 350	680 199
Acier ⁽³⁾	87 044	93 188	105 990
Cuivre	676	150	150
TOTAL	680 480	708 688	786 339
Part acier non protégé cathodiquement, (en %)	0,04	0,07	0,06

*de manière active

TABLEAU N°5
L'ORGANISATION DE LA PROTECTION CATHODIQUE DES RÉSEAUX ACIER DES COMMUNES SIEIL GRDF EN 2019

Communes avec canalisations acier	Longueur (m)	Protection cathodique				
		Sur la commune	Par GRT*	Sur autre commune SIEIL	Sans protection	Sur commune autre que SIEIL
Amboise	30 976	X				
Avoine	3 446		X			
La Celle-Saint-Avant	155		X			
Chambourg-sur-Indre	111		X			
Chargé	276			X		
Chinon	9 661	X				
La Croix-en-Touraine	2 670		X			
Esvres	901	X				
Descartes	693	X				
L'Île-Bouchard	786	X				
Limeray	3 478		X			
Monnaie	6 496		X			
Nazelles-Négron	13 624	X				
Perrusson	32				X	
Pocé-sur-Cisse	2 834			X		
Pont-de-Ruan	78			X		
Saint-Martin-le-Beau	7 929		X			
Sainte-Maure-de-Touraine	946	X				
Semblançay	1 592		X			
Veigné	3 721			X		
La Ville-aux-Dames	12 797	X				
Vouvray	2 788	X				
TOTAL	105 990	9	8	4	1	0

* GRT : Gestionnaire de Réseau de Transport de gaz naturel => GRT GAZ pour l'Indre-et-Loire

TABLEAU N°6
LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR DÉCENNIES DE POSE (EN %) FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
2000 - 2009	94,9	94,9	94,9
2010 - 2019	5,1	5,1	5,1
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	10,8	11,7	12,7

GRDF	2017	2018	2019
Avant 1980	7,6	7,2	7,5
1980-1989	9,5	10,6	10,5
1990-1999	42,1	41,5	40,5
2000-2009	34	33,8	33,5
2010-2019	6,8	6,9	8
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	21,1	22,1	23,3
Part des réseaux de moins de 30 ans	85,5	83,5	82
Part des réseaux de 30 à 45 ans	10,5	12,3	12,7
Part des réseaux de moins de 45 ans	4	4,2	5,3

PRIMAGAZ	2017	2018	2019
2000 - 2009	60,3	60,3	60,1
2010 - 2019	39,7	39,7	39,9
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	7,3	8,3	9,3

SORÉGIES	2017	2018	2019
2000 - 2009	26,8	32,3	28,8
2010 - 2019	73,2	67,7	71,2
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	6	6,5	5,9

TABLEAU N°7
LES RÉSEAUX POSÉS DANS LE CADRE D'EXTENSIONS (EN MÈTRES) EN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Quantité posée	0	0	0
Investissement (en k€)*	0	0	0

GRDF	2017	2018	2019
Quantité posée	4 694	5 146	4 094
Investissement (en k€)	382,7	451	427

PRIMAGAZ	2017	2018	2019
Quantité posée	545	0	0
Investissement (en k€)*	95	0	0

SORÉGIES	2017	2018	2019
Quantité posée	3 555	3 350	2 346
Investissement (en k€)*	297,7	249,1	261

Le périmètre concédé dans son ensemble			
Quantité posée	8 794	8 496	6 440
% GRDF	53,4	60,6	63,6
% PRIMAGAZ	6,2	0	0
% SORÉGIES	40,4	39,4	36,4
Investissement (en k€)	776,4	700,1	688
% GRDF	49,3	64,4	62,1
% PRIMAGAZ	12,2	0	0
% SORÉGIES	38,4	35,6	37,9

*Y compris les coûts de création des stockages (sites + réservoirs) + création des réseaux

TABLEAU N°8
LES ABANDONS ET RENOUELEMENTS D'OUVRAGES EN 2019

Ne concerne que GRDF	Abandons Renouvellement	2019	Observations
Conduite de distribution en acier (en m)	Abandon	105	251 m au total pour Esvres, Semblançay, Veigné, Vêretz et Vouvray
Conduites de distribution en PE (en m)	Abandon	146	
dont dépose pour renouvellement (en m)	Renouvellement	238	
Branchements (nbre)	Abandon	20	Pour modernisation ouvrage ou à la demande de tiers
	Renouvellement	14	
Télé-exploitation (nbre)		1	Dépose pour renouvellement

TABLEAU N°9
LES BRANCHEMENTS INDIVIDUELS FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	4	4	4

GRDF

Nombre total d'ouvrages	≈ 17 900	≈ 19 600	21 493
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	≈ 14 000	≈ 14 500	16 251

PRIMAGAZ

Nombre total d'ouvrages	84	85	84
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	38	38	36

SORÉGIÉS

Nombre total d'ouvrages	1 322	1 519	1 573
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	1 188	1 225	1 360

Le périmètre concédé dans son ensemble

Nombre total d'ouvrages	≈ 18 430	≈ 21 300	23 201
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	≈ 15 200	≈ 15 800	17 651
Taux d'improductifs	17,4	26,8	23,9

TABLEAU N°10
RÉCAPITULATIF DES RACCORDEMENTS FINAUX FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	4	4	4
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	92,2	92,2	92,2

GRDF

Nombre total d'ouvrages	21 730	23 677	26 701
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	17 493	18 252	20 733
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	19,5	22,9	22,3

PRIMAGAZ

Nombre total d'ouvrages	84	85	84
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	38	38	36
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	54,8	55,3	57,1

SORÉGIÉS

Nombre total d'ouvrages	1 439	1 635	1 690
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	1 188	1 225	1 360
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	17,4	25,1	19,5

Le périmètre concédé dans son ensemble

Nombre total d'ouvrages	23 304	25 448	28 526
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	18 723	19 519	22 133
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	19,7	23,3	22,4

TABLEAU N°11
CHARGES D'EXPLOITATION DE MAINTENANCE DES CONCESSIONNAIRES (EN K€) EN 2019
*Dépenses cumulées sur les réseaux et branchements en k€
Interventions sur incidents, maintenance corrective programmée et maintenance préventive*

INSEE	Communes GRDF	2017	2018	2019
37003	Amboise	34,7	40,7	31,4
37006	Artannes-sur-Indre	2,3	1,5	1,8
37011	Avoine	5,3	5,3	6,6
37022	Beaumont-en-Véron	1,3	3,6	2
37043	Cangey	0,6	1,5	1
37045	La Celle-Saint-Avant	0,7	2,5	1,7
37049	Chambourg-sur-Indre	1,5	0,7	1,4
37060	Chargé	0,7	2,5	1,3
37072	Chinon	9,9	19,5	17,9
37083	Cormery	3	4,1	2,7
37091	La Croix-en-Touraine	2	4,2	1,6
37093	Crouzilles	0,4	1	0,6
37104	Esvres	7,3	8,9	7,6
37115	Descartes	4,4	10,8	8,9
37119	L'Île-Bouchard	1,9	4,3	3,2
37124	Larçay	3,5	3,2	4
37131	Limeray	3,8	5	2,5
37 153	Monnaie		6,5	4,7
37154	Montbazou	8,2	8,2	6
37163	Nazelles-Négron	12,4	14,2	11,1
37167	Neuillé-Pont-Pierre	2	2,8	2,5
37178	Panzoult	-	0,3	-
37183	Perrusson	4,1	4	2,2
37185	Pocé-sur-Cisse	5,3	6	5,4
37186	Pont-de-Ruan	0,2	2	1,5
37205	Saché	0,8	0,6	1,2
37211	Saint-Branches			2,1
37222	Saint-Jean-Saint-Germain	0,9	0,3	0,4
37225	Saint-Martin-le-Beau	3,5	5,7	3,6
37230	Saint-Ouen-les-Vignes	0,9	1,6	0,5
37226	Sainte-Maure-de-Touraine	3,6	12,9	5,8
37245	Semblançay	2,4	1,6	0,9
37250	Sorigny	3,8	5,5	4,7
37266	Veigné	10,2	13,9	8,6
37267	Vêretz			12,3
37272	La Ville-aux-Dames			9,3
37281	Vouvray	5,6	7,6	4
	Total GRDF	147,4	213,4	183

Commune hors portefeuille SIEIL ■ Communes en DSP

	2017	2018	2019
BUTAGAZ*	3,8	3,8	3,8
PRIMAGAZ*	2,9	3	2,7
SORÉGIÉS*	22,5	25,9	26,8

*y compris la maintenance des sites de stockage de propane

TABLEAU N°12
LA SURVEILLANCE DES RÉSEAUX (PAR VSR ET À PIED) DE GRDF EN 2019
VSR : Véhicule de surveillance des réseaux
Surveillance de 100 % des réseaux obligatoire sur 4 ans

Communes	En 2016	En 2017	En 2018	En 2019	À faire 2020
Amboise			FAIT		2022
Artannes-sur-Indre		FAIT			À FAIRE
Avoine	FAIT			FAIT	2023
Beaumont-en-Véron	FAIT			FAIT	2023
Cangey			FAIT		2022
La Celle-Saint-Avant		FAIT			À FAIRE
Chambourg-sur-Indre		FAIT			À FAIRE
Chargé			FAIT		2022
Chinon				FAIT	2023
Cormery		FAIT			À FAIRE
La Croix-en-Touraine			FAIT		2022
Crouzilles		FAIT			À FAIRE
Descartes		FAIT			À FAIRE
Esvres-sur-Indre		FAIT			À FAIRE
L'Île-Bouchard		FAIT			À FAIRE
Larçay		FAIT			À FAIRE
Limeray			FAIT		2022
Monnaie			FAIT		2022
Montbazou		FAIT			À FAIRE
Nazelles-Négron			FAIT		2022
Neuillé-Pont-Pierre					À FAIRE
Panzoult	SO	SO	SO	SO	SO
Perrusson		FAIT			À FAIRE
Pocé-sur-Cisse			FAIT		2022
Pont-de-Ruan					À FAIRE
Saché		FAIT			À FAIRE
Saint-Branches					À FAIRE
Saint-Jean-Saint-Germain		FAIT			À FAIRE
Saint-Martin-le-Beau			FAIT		2022
Saint-Ouen-les-Vignes			FAIT		2022
Sainte-Maure-de-Touraine		FAIT			À FAIRE
Semblançay					À FAIRE
Sorigny		FAIT			À FAIRE
Veigné		FAIT			À FAIRE
Vouvray			FAIT		2022

FAIT = En totalité SO = Sans objet

TABLEAU N°13
LES OUVERTURES DE BONS D'INCIDENTS DES
CONCESSIONNAIRES EN 2019

BUTAGAZ et PRIMAGAZ	2017	2018	2019
Nombre total de bons d'incidents ouverts	2	1	0
> dont appels externes pour manque de gaz	0	0	0
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	0	0	0
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	2	1	0
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	0	0	0

GRDF

Nombre total de bons d'incidents ouverts	406	826	550
> dont appels externes pour manque de gaz	162	325	218
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	139	360	195
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	153	421	185
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	33	8	10

SORÉGIÉS

Nombre total de bons d'incidents ouverts	32	42	49
> dont appels externes pour manque de gaz	8	22	8
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	22	13	35
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	1	8	10
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	1	3	1

Le périmètre concédé dans son ensemble

Nombre total de bons d'incidents ouverts	440	869	599
> dont appels externes pour manque de gaz	170	347	226
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	161	373	230
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	156	430	195
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	34	11	11

*Voir glossaire

TABLEAU N°14
LES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL SUR LE PÉRIMÈTRE DU
SIEIL EN 2019 POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

ALTERNA
ANTARGAZ FINAGAZ
DIRECT ENERGIE
DYNEFF
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
ENDESA ENERGIA
ENERGEM
ENGIE SA
ENI GAS & POWER FRANCE
GAS NATURAL EUROPE
GAZ DE BORDEAUX
GAZ DE PARIS
GAZPROM MTF
GreenYellow Vente d'Energie
IBERDROLA ENERGIE FRANCE SAS
ILEK SAS
JOUL
MEGA ENERGIE
PICOTY SA
S.A.V.E
SELIA
SOWEE
SVD17 (DALKIA)
TOTAL ÉNERGIE GAZ
TOTAL SPRING FRANCE
VATTENFALL ENERGIES SA
WEKIWI

SAVE : Solution Adaptée pour Vos impératifs d'Économies pour les professionnels et domestiques (collectifs)

SVD17 : Société Valmy Défense 17

TABLEAU N°15
LA FOURNITURE ANNUELLE D'ÉNERGIE EN 2019

Gaz naturel (Distribution du gaz naturel)

GRDF	2017	2018	2019
Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	17 493	18 252	20 882
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	467 400	476 000	500 108
Recette totale de l'acheminement (en k€ HT)	5 475	5 747	6 403

Gaz propane (Distribution et vente de gaz propane)

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	69	52	71
Recette des ventes de gaz (en k€ HT)	6,1	2,4	8,6

PRIMAGAZ

Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	38	38	36
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	348	309	294,4
Recette des ventes de gaz (en k€ HT)	27	28,5	29,7

SORÉGIÉS

Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	1 188	1 255	1 360
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	18 500	17 900	17 546
Recette des ventes de gaz (en k€ HT)	1 217	1 190	1 023

Fourniture sur le périmètre concédé

Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	18 723	19 549	23 482
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	486 400	493 600	518 019
... dont Gaz Naturel			
Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	17 493	18 252	22 282
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	467 400	476 000	500 108
Recette d'acheminement (en k€ HT)	5 475	5 747	6 403
... dont Gaz Propane			
Nombre total d'utilisateurs desservis (PDL)	1 230	1 297	1 400
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	18,9	17,7	17 911
Recette de vente (en k€ HT)	1 250	1 210	1 061

TABLEAU N°16
LA RÉPARTITION DES USAGERS PAR VOLUMES DISTRIBUÉS FIN 2019

BUTAGAZ

Consommation unitaire <30 MWh (C3)	2017	2018	2019
Nombre de contrats	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	69	110	71
Recettes totales (en k€ HT)	6	2,4	9

GRDF

Consommation unitaire <6 MWh (T1)	2017	2018	2019
Nombre de contrats	2 280	2 643	3 134
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	7 757	9 315	11 452
Recette d'acheminement (en k€ HT)	304	ICS	338

Consommation unitaire <300 MWh (T2)

Nombre de contrats	15 057	15 437	17 564
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	256 463	256 605	281 188
Recette d'acheminement (en k€ HT)	4 075	4 248	4 808

Consommation unitaire <3 500 MWh (T3)

Nombre de contrats	153	170	184
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	138 384	148 288	146 582
Recette d'acheminement (en k€ HT)	914	989	1007

Consommation unitaire >3 500 MWh (T4)

Nombre de contrats	3	2	2
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	ICS	ICS	ICS
Recette d'acheminement (en k€ HT)	ICS	ICS	ICS

PRIMAGAZ

Consommation unitaire <300 MWh (C2)	2017	2018	2019
Nombre de contrats	34	38	36
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	348	309	294,4
Recettes totales (en k€ HT)	27	28,5	29,7

SORÉGIÉS

Consommation unitaire <6 MWh (Base + B0)	2017	2018	2019
Nombre de contrats	134	379	331
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	320	1 230	790
Recettes totales (en k€ HT)	33	125	72

Consommation unitaire de 6 à 50 MWh (B1)

Nombre de contrats	1 020	842	975
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	10 885	9 594	10 138
Recettes totales (en k€ HT)	884	770	597

Consommation unitaire >50 MWh (B2I + B2S + spécifique)

Nombre de contrats	34	34	54
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	7 324	7 066	6 616
Recettes totales (en k€ HT)	301	87	90

TABLEAU N°17
LE POUVOIR CALORIFIQUE DU GAZ NATUREL EN 2019
PCSJ : POUVOIR CALORIFIQUE SUPÉRIEUR JOURNALIER

	Zone Gaz	Communes desservies	PCSJ moyen
1034	Neuillé-Pont-Pierre - Semblançay	Neuillé-Pont-Pierre - Semblançay	11,77
1038	Chinon	Chinon	11,77
1040	Avoine - Beaumont-en-Véron	Avoine - Beaumont-en-Véron	11,77
1041	Tours et sa banlieue	Artannes-sur-Indre - Larçay - Montbazou - Pont-de-Ruan - Saché - Sorigny - Veigné - Vouvray	11,73
1042	Monnaie	Monnaie	11,75
1043	Limeray - Amboise	Amboise - Cangey - Chargé - Limeray - Nazelles-Négron - Pocé-sur-Cisse - Saint-Ouen-Les-Vignes	11,70
1046	Saint Martin-le-Beau	Saint-Martin-le-Beau	11,69
1048	Bléré - La Croix-en-Touraine	La Croix-en-Touraine	11,68
1049	Loches - Beaulieu - Perrusson	Perrusson - Saint-Jean-Saint-Germain	11,70
1050	Descartes - Abilly	Descartes	11,70
1052	La Celle-Saint-Avant	La Celle-Saint-Avant	11,72
1053	Sainte Maure-de-Touraine	Sainte Maure-de-Touraine	11,70
1054	Île-Bouchard - Crouzilles	L'Île-Bouchard - Crouzilles - Panzoult	11,70
1056	Truyes - Cormery	Cormery	11,70
1057	Esvres-sur-Indre	Esvres-sur-Indre - Saint-Branchs	11,69
1058	Chambourg-sur-Indre	Chambourg-sur-Indre	11,69
3242	Monts	Artannes-sur-Indre - Montbazou - Pont-de-Ruan - Saché - Sorigny - Veigné	11,71



TABLEAU N°18
LA VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ (EN K€) FIN 2019

BUTAGAZ	2017	2018	2019
Valeur brute (en k€)	98	98	98
Amortissement (en k€)	94	94	96
Investissement du concessionnaire (en k€)	98	98	98
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	95,6	96,6	97,3
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	24,6	24,57	24,57

GRDF	2017	2018	2019
Valeur brute (en k€)	48 317	51 672	58 021
Amortissement (en k€)	18 030	19 781	23 035
Investissement du concessionnaire (en k€)	35 378	37 107	47 007
Remises gratuites (en k€)	12 939	14 566	11 014
Part amortie des ouvrages (en %)	37,30	38,3	39,7
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,76	2,83	2,78

Canalisations			
Valeur brute	31 831	33 654	37 269
Quantité	632 850	658 249	732 273

Branchements (individuels & collectifs)			
Valeur brute	13 893	15 289	18 204
Quantité	16 645	17 844	20 701

Ouvrages collectifs d'immeubles (CI & CM)			
Valeur brute	2 232	2 340	2 093
Quantité	1 785	1 846	1 414

Autres ouvrages			
Valeur brute	361	389	456

PRIMAGAZ	2017	2018	2019
Valeur brute (en k€)	145	178	178
Amortissement (en k€)	44	-	106
Investissement du concessionnaire (en k€)	145	18	141
Remises gratuites (en k€)	0	0	37
Part amortie des ouvrages (en %)	30,20	-	59,5
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	3,81	4,69	4,96

SORÉGIES	2017	2018	2019
Valeur brute (en k€)	6 337	6 936	7 365
Amortissement (en k€)	638	727	780
Investissement du concessionnaire (en k€)	5 699	6 209	6 627
Remises gratuites (en k€)	638	727	738
Part amortie des ouvrages (en %)	8,80	10,1	11,8
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	5,33	5,53	4,87

Canalisations			
Valeur brute	3 427	3 676	3 521
Quantité	42 272	45 625	47 095

Branchements (individuels & collectifs)			
Valeur brute	1 552	1 776	1 658
Quantité	1 338	1 540	1 545

Stockages (citernes & installations fixes)			
Valeur brute	1 332	1 378	1 448
Quantité	133	146	150

Autres ouvrages			
Valeur brute	25	106	0

**VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ NATUREL
(CONCESSIONS HISTORIQUES ET LOI SAPIN)**

Le périmètre concédé dans son ensemble	2017	2018	2019
Valeur brute (en k€)	48 317	51 672	58 021
Amortissement (en k€)	18 030	19 781	23 035
Investissement du concessionnaire (en k€)	25 378	37 107	47 007
Remises gratuites (en k€)	12 939	14 566	11 014

**VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ PROPANE
(LOI SAPIN)**

Le périmètre concédé dans son ensemble	2017	2018	2019
Valeur brute (en k€)	6 580	7 213	7 641
Amortissement (en k€)	698	Dp	982
Investissement du concessionnaire (en k€)	5 941	6 486	6 866
Remises gratuites (en k€)	638	727	775

dp : données partielles

TABLEAU N°19
COMPTE D'EXPLOITATION GRDF

Le compte de régulation périmètre historique GRDF fin 2019 (en k€)

	2017	2018	2019
Recettes d'exploitation	5 785	5 877	6 843
Dont recettes d'acheminement du gaz naturel	5 327	5 551	6 337
Dont recettes vente de prestations	458	325	505
Dont recettes de GRD de rang 2	0	0	1
Charges d'exploitation	2 806	3 089	3 335
Dont main d'œuvre	1 165	1 358	1 296
Dont achats de matériel, fournitures et énergie	193	218	206
Dont sous-traitance	110	149	142
Dont autres charges d'exploitation	1 019	1 055	1 300
Dont redevances, impôts et taxes	151	157	280
Dont contribution fonctions centrales mutualisées	169	152	
Charges liées aux investissements sur les «biens concédés»	2 538	2 672	2 995
Charges liées aux investissements sur les «autres biens»	399	498	678
Total	44	-382	-164
Dont impact climatique	-84	-234	-20
Dont contribution de la concession à la péréquation tarifaire	-317	-559	-499
Dont part locale de la performance nationale de l'entreprise	446	414	355

Le compte de régulation périmètre non péréqué GRDF fin 2019 (en k€)

	2017	2018	2019
Recettes d'exploitation	161	212	196
Dont recettes d'acheminement du gaz naturel	144	196	180
Dont recettes liées à la vente de prestations	17	16	15
Charges d'exploitation	88	102	80
Dont main d'œuvre	41	40	28
Dont achats de matériel, fournitures et énergie	7	6	6
Dont sous-traitance	3	6	4
Dont autres charges d'exploitation	31	34	31
Dont redevances, impôts et taxes	7	14	7
Dont contribution des fonctions centrales mutualisées	4	3	4
Charges liées aux investissements sur les «biens concédés»	n.f.	n.f.	n.f.
Charges liées aux investissements sur les «autres biens»	n.f.	n.f.	n.f.
Total	n.c	n.c	n.c

TABLEAU N°20
LES COMMUNES DESSERVIES EN GAZ FIN 2019
37 COMMUNES DESSERVIES EN GAZ NATUREL ET EXPLOITÉES PAR GRDF

INSEE	Nom de la commune	Cahier des charges fin 2019		
		2010	Année de desserte	Terme concessions
37003	Amboise	X	1965	2027
37006	Artannes-sur-Indre	X	1992	2027
37011	Avoine	X	1992	2025
37022	Beaumont-en-Véron	X	1993	2029
37043	Cangey	X	1996	2026
37045	La Celle-Saint-Avant	X	1994	2025
37049	Chambourg-sur-Indre	X	1999	2029
37060	Chargé	X	2001	2029
37072	Chinon	X	1971	2049
37083	Cormery	X	1997	2027
37091	La Croix-en-Touraine	X	1985	2030
37093	Crouzilles	X	1998	2028
37104	Esvres	X	1995	2025
37115	Descartes	X	1990	2023
37119	L'Île-Bouchard	X	1995	2049
37124	Larçay	X	1990	2022
37131	Limeray	X	1995	2025
37153	Monnaie	X	1980	2029
37154	Montbazou	X	1991	2022
37163	Nazelles-Négron	X	1965	2026
37167	Neuillé-Pont-Pierre	X	1987	2047
37178	Panzoult		1997	2040
37183	Perrusson	X	1992	2022
37185	Pocé-sur-Cisse	X	1976	2026
37186	Pont-de-Ruan	X	1993	2027
37205	Saché		2006	2035
37211	Saint-Branchs	X	1999	2029
37222	Saint-Jean-Saint-Germain		2005	2035
37225	Saint-Martin-le-Beau	X	1973	2029
37230	Saint-Ouen-les-Vignes	X	1995	2025
37226	Sainte-Maure-de-Touraine	X	1994	2025
37245	Semblançay	X	2001	2029
37250	Sorigny		1993	2034
37266	Veigné	X	1987	2027
37267	Véretz	X	1995	2025
37273	La Ville-aux-Dames	X	1999	2029
37281	Vouvray	X	1990	2049

Concessions en DSP loi Sapin



COMMUNES DESSERVIES EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉES PAR SORÉGIES

INSEE	Nom de la commune	Commune déléguée	Année de dessert	Terme concession
37002	Ambillou		2006	2036
37014	Azay-le-Rideau		2003	2043
37021	Beaumont-Louestault	Beaumont-la-Ronce	2016	2046
37051	Champigny-sur-Veude		2016	2044
37052	Chançay		2006	2036
37059	Charentilly		2016	2037
37081	Cléré-les-Pins		2013	2041
37089	Cravant-les-Côteaux		2016	2042
37110	Francueil		2011	2038
37111	Genillé		2016	2042
37116	Les Hermites		2018	2046
37118	Huismes		2016	2044
37126	Lerné		2018	2047
37129	Ligré		2016	2044
37143	Manthelan		2017	2044
37150	Mazières-de-Touraine		2012	2042
37157	Montrésor		2013	2042
37161	Mosnes		2018	2044
37171	Noizay		2015	2045
37173	Nouans-les-Fontaines		2015	2042
37174	Nouâtre		2013	2041
37177	Orbigny		2014	2041
37178	Panzoult		2016	2043
37180	Parçay-sur-Vienne		2018	2046
37182	Pernay		2007	2036
37199	Pouzay		2014	2041
37193	Restigné		2016	2042
37194	Reugny		2014	2043
37196	Richelieu		2011	2038
37201	Rivière		2016	2044
37204	Rouziers-de-Touraine		2009	2037
37206	Saint-Antoine-du-Rocher		2018	2037
37210	Saint-Benoit-la-Forêt		2015	2045
37216	Saint-Épain		2010	2036
37218	Saint-Flovier		2018	2042
37231	Saint-Paterne-Racan		2015	2045
37237	Saint-Roch		2007	2036
37247	Sepmes		2014	2043
37249	Sonzay		2008	2036
37251	Souvigné		2014	2044
37257	Thilouze		2008	2036
37277	Villeloin-Coulangé		2014	2044
37279	Villiers-au-Bouin		2016	2046
36045	Chatillon-sur-Indre		2012	2041

COMMUNES DESSERVIES EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉES PAR SORÉGIES
QUI SERONT INTÉGRÉES AU RAPPORT DU CONTRÔLE 2020

INSEE	Nom de la commune	Commune déléguée	Année de desserte	Terme concession
37005	Antogny-le-Tillac		2019	2047
37009	Autrèche		2019	2046
37098	Draché		2019	2046
37112	Gizeux		2019	2046

COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR PRIMAGAZ

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concession
37175	Nouzilly	2005	2030

COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR BUTAGAZ

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concession
37169	Neuville-sur-Brenne	2006	2036



8

Fiches inventaires

Fiches inventaires des communes

À retrouver sur notre site internet : www.sieil37.fr, rubrique publications



Retrouvez le Rapport du contrôle de concessions
gaz sur notre site internet :
www.sieil37.fr/publications

